

RÉDUISONS
TRIONS
VALORISONS



Rapport annuel 2024

sur le prix et la qualité du service public de
prévention et de gestion des déchets
ménagers et assimilés



Table des matières

1 INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS	4
 1.1 LE TERRITOIRE DESSERVI EN 2024.....	4
1.1.1 <i>Le périmètre.....</i>	4
1.1.2 <i>La population desservie</i>	5
 1.2 LE SERVICE GESTION DES DECHETS	5
1.2.1 <i>Faits marquants 2024</i>	5
1.2.2 <i>Accueil.....</i>	6
1.2.3 <i>Livraisons de conteneurs et communication de proximité.....</i>	7
 1.3 LA COLLECTE EN PORTE A PORTE	8
1.3.1 <i>Les ordures ménagères</i>	8
1.3.2 <i>Les emballages.....</i>	9
 1.4 LA COLLECTE EN APPOINT VOLONTAIRE.....	10
 1.5 MINI COLONNES POUR LE TRI DES PAPIERS	11
 1.6 LES CORBEILLES DE PROPRETE.	12
 1.7 MESURES DE PREVENTION DE LA SECURITE DANS LA COLLECTE ET LE TRANSPORT.	14
 1.8 TONNAGES DES ORDURES MENAGERES ET DU TRI SELECTIF	15
1.8.1 <i>Tonnages d'ordures ménagères et des recyclables sur le territoire de Pornic agglo pays de Retz</i>	15
1.8.2 <i>Ratio par habitant de la collecte sélective et des ordures ménagères (sur population DGF).....</i>	16
1.8.3 <i>Qualité des emballages collectés.....</i>	18
 1.9 AUTRES COLLECTES.....	23
1.9.1 <i>La collecte des textiles.....</i>	23
1.9.2 <i>La collecte des encombrants.....</i>	24
 1.10 LES DECHETERIES	25
1.10.1 <i>Situation et horaires d'ouverture des déchèteries.....</i>	25
1.10.2 <i>Faits marquants en 2024 dans l'organisation des déchèteries.....</i>	26
1.10.3 <i>Fréquentation des déchèteries</i>	27
1.10.4 <i>Tonnages des déchets collectés en déchèteries.....</i>	28
1.10.5 <i>Ratios par habitant (population DGF) sur les flux tout-venant et déchets verts collectés en déchèterie.</i>	
31	
 1.11 COLLECTE DES DECHETS ASSIMILES (NON MENAGERS) PRIS EN CHARGE PAR LE SERVICE PUBLIC.	31
1.11.1 <i>Déchets des entreprises, artisans commerçants, professions libérales et administrations</i>	31
1.11.1.1 <i>La redevance spéciale « Gros Producteurs »</i>	31
1.11.1.2 <i>Collectes supplémentaires pour les emballages des professionnels.....</i>	32
1.11.1.3 <i>Collecte du carton des professionnels</i>	32
1.11.1.4 <i>Dépôts des professionnels en déchèteries</i>	33
1.11.2 <i>Les déchets produits dans les campings.</i>	33
2 PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	35
 2.1 ACTIONS MENEES SUR LA REDUCTION DES FLUX A COLLECTER ET A TRAITER.	35
2.1.1 <i>Soutien au compostage individuel.</i>	35
2.1.2 <i>Soutien au compostage collectif.</i>	37
2.1.3 <i>Campagne de communication sur la gestion de proximité des bio déchets.</i>	38
2.1.4 <i>Stop Pub.</i>	40
2.1.5 <i>Ressourcerie le Réservoir – Le réemploi.</i>	40
2.1.6 <i>Action « Ici on accepte vos contenants ».</i>	40
 2.2 ANIMATIONS SUR LA REDUCTION DES DECHETS ET LE GESTE DE TRI.	41
2.2.1 <i>Animations scolaires.</i>	41
2.2.2 <i>Visites grand public de l'Eco Centre.</i>	43
2.2.3 <i>Village du développement durable</i>	43

2.2.4	<i>Animations estivales</i>	44
2.2.5	<i>World Clean up Day – Journée Mondiale de nettoyage de la Planète</i>	46
2.2.6	<i>Sensibilisation à la réduction et au tri des déchets</i>	47
2.2.7	<i>Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.....</i>	47
2.2.8	<i>Bilan total.....</i>	52
2.3	POURCENTAGE DE REDUCTION DES QUANTITES DE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES PRODUITS DEPUIS 2010.	52
3	INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT	52
3.1	NATURE ET LOCALISATION DES UNITES DE TRAITEMENT.....	52
3.1.1	<i>Valorisation des papiers.....</i>	52
3.1.2	<i>Valorisation des emballages.....</i>	53
3.1.3	<i>Valorisation du verre.....</i>	53
3.1.4	<i>Devenir des déchets collectés en déchèterie.....</i>	54
3.1.5	<i>Traitements des ordures ménagères</i>	54
3.1.5.1	<i>Présentation de l'Eco Centre</i>	55
3.1.5.2	<i>Partenariat avec la Communauté de Communes Sud Estuaire.</i>	55
3.2	DONNEES 2024 DU FONCTIONNEMENT DE L'ECO CENTRE.	56
3.3	SUIVI POST EXPLOITATION DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX DE L'AIGUILLOU.....	58
3.4	SUIVI POST EXPLOITATION DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX DES 6 PIECES.....	59
3.5	TAUX GLOBAL DE VALORISATION MATIERE ET VALORISATION ENERGETIQUE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES ET INDICE DE REDUCTION DES QUANTITES DE DECHETS NON DANGEREUX NON INERTES ADMIS EN ISDND.	59
4	INDICATEURS FINANCIERS.....	60
4.1	MODALITES D'EXPLOITATION DU SERVICE D'ELIMINATION.	60
4.2	PRINCIPALES PRESTATIONS REMUNEREEES A DES ENTREPRISES SUR CONTRAT.....	61
4.2.1	<i>Prestations de collecte, transfert et tri.....</i>	61
4.2.2	<i>Prestations d'exploitation des déchèteries.</i>	61
4.2.3	<i>Prestations de traitement des ordures ménagères.....</i>	62
4.3	MONTANT ANNUEL DES DEPENSES ET RECETTES LIEES AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE.....	63
4.4	MODALITES DE FINANCEMENT.	65
4.4.1	<i>Modalités de financement.</i>	65
4.4.2	<i>Recettes de l'agglomération liées au tri sélectif.</i>	65
4.5	MATRICE DES COUTS ADEME	66
5	ANNEXE.....	70

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets du territoire de la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz pour l'année 2024. La collectivité exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Ceux-ci sont collectés en porte à porte et en apport volontaire en quatre flux distincts : ordures ménagères, emballages, papiers, verre et via l'exploitation d'un réseau de six déchèteries. Elle gère également l'Eco Centre composé d'une unité de valorisation organique et d'une installation de stockage de déchets non-dangereux (ISDND). Le financement de la gestion des déchets est assuré par TEOM et ses redevances spéciales.

1 INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS.

1.1 Le territoire desservi en 2024.

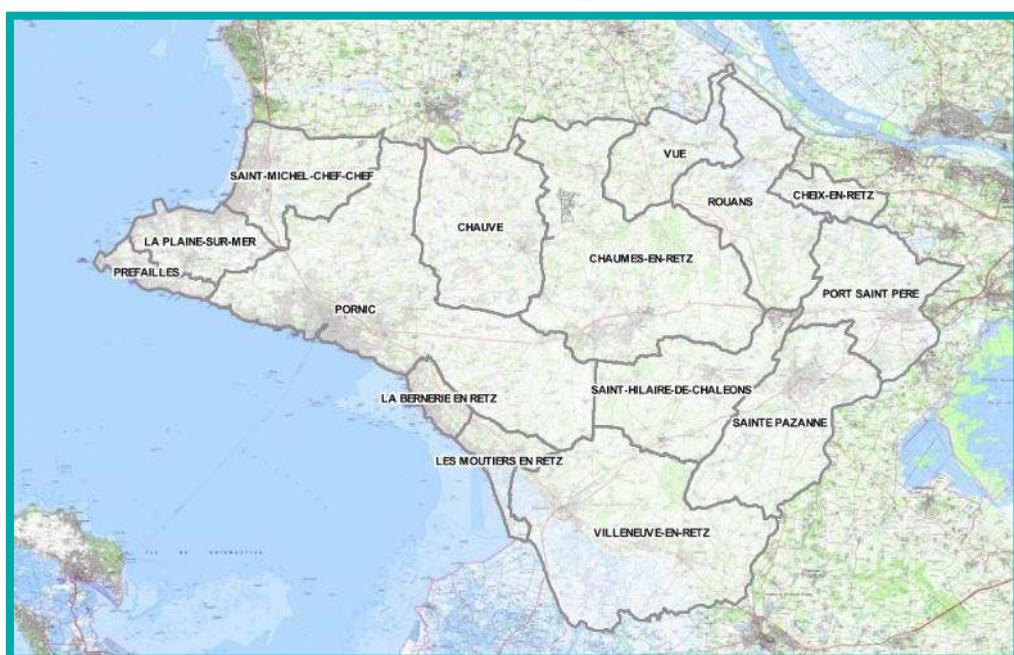
A compter du 1^{er} Janvier 2017, la communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ, nouvelle collectivité issue de la fusion des Communautés de Communes de CŒUR PAYS DE RETZ et de PORNIC, reprend la compétence collecte et traitement des ordures ménagères et assimilés.

Elle est composée de 15 communes : Chaumes en Retz, Chauvé, La Bernerie en Retz, Les Moutiers en Retz, La Plaine sur Mer, Pornic, Préfailles, St Michel Chef Chef, Villeneuve en Retz, Saint Hilaire de Chaléons, Rouans, Vue, Cheix en Retz, Port Saint Père, et Sainte Pazanne.

La superficie du territoire est de 453 km² avec 43 km de côtes.

1.1.1 Le périmètre.

Figure 1: Carte du territoire de la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz en 2024



1.1.2 La population desservie

Tableau 1: Population 2024 par commune (Source : Fiches DGF Ministère de l'intérieur D.G.C.L)

	Population DGF	Population Insee	Résidence secondaire
La Bernerie-en-Retz	5 700	3 407	2 293
Chaumes-en-Retz	7 426	7 294	132
Chauvé	3 120	3 038	82
Cheix-en-Retz	1 184	1 177	7
Les Moutiers-en-Retz	2 841	1 847	994
La Plaine-sur-Mer	6 782	4 564	2 218
Pornic	23 446	18 355	5 091
Port-Saint-Père	3 111	3 067	44
Préfailles	2 813	1 255	1 558
Rouans	3 309	3 252	57
Saint-Hilaire-de-Chaléons	2 425	2 400	25
Saint-Michel-Chef-Chef	8 729	5 410	3 319
Sainte-Pazanne	7 393	7 357	36
Villeneuve-en-Retz	5 282	5 090	192
Vue	1 709	1 695	14
TOTAL	85 270	69 208	16 062

1.2 Le service Gestion des déchets

1.2.1 Faits marquants 2024

Cette année 2024 est marquée par plusieurs changements au sein de la Direction prévention et gestion des déchets :

- ❖ Fin de la souplesse donnée aux usagers n'ayant pas de cartes d'accès en déchèterie
- ❖ Mise en place de nouvelles filières sur les déchèteries.
- ❖ Signature des conventions déchets abandonnés, appel à projet pour le tri hors foyer et mégots avec les communes du territoire
- ❖ Opération 1 000 Composteurs.
- ❖ Orientation stratégique biodéchets (renforcement du compostage collectif et individuel, mise en place de point de proximité biodéchets et lancement d'une étude méthanisation).
- ❖ Organisation du Réduc'Day lors de la semaine européenne de la réduction des déchets

1.2.2 Accueil

Figure 2: Evolution des appels téléphoniques sur l'année 2024.

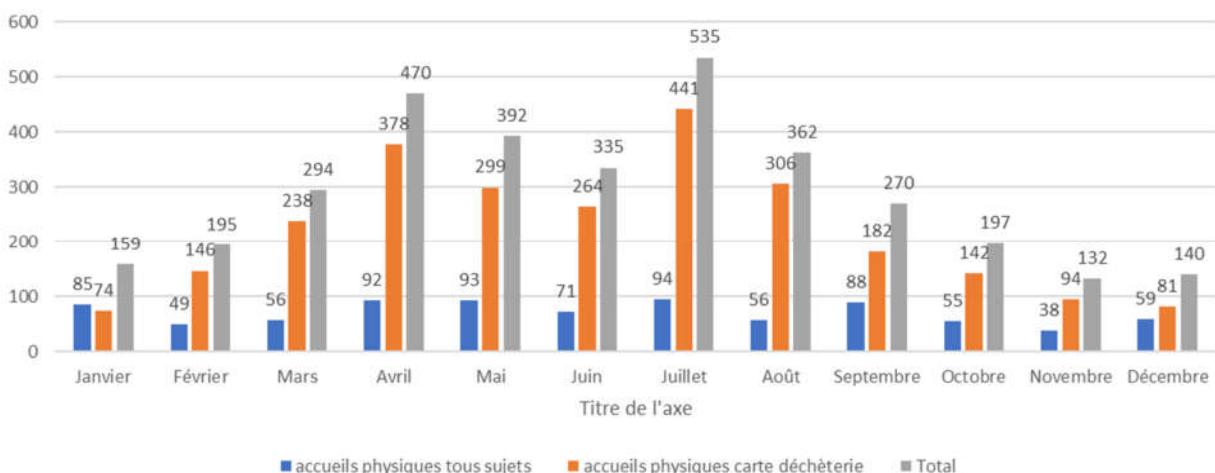


A partir du mois de Mars, on observe une augmentation du nombre d'appels pour l'accueil téléphonique. Cette hausse est liée à la fin de la souplesse donnée au usagers n'ayant pas encore leur carte d'accès en déchèterie.

On peut définir plusieurs types d'appels :

- ❖ Les réclamations relatives à l'accès en déchèterie, des refus d'accès en l'absence de présentation de la carte
- ❖ Les réclamations relatives aux oubli de collecte
- ❖ Les demandes de changement de taille de bac
- ❖ Les déménagements / emménagements
- ❖ Demandes d'infos diverses (horaires déchèteries, animations, ...)

Figure 3: Evolution des accueils physiques sur l'année 2024.



Au cours de l'année 2024, nous avons constaté une augmentation des accueils physiques, en particulier pour les demandes liées à l'accès en déchèterie. De nombreux usagers ont sollicité notre service afin d'obtenir rapidement leur carte d'accès.

1.2.3 Livraisons de conteneurs et communication de proximité

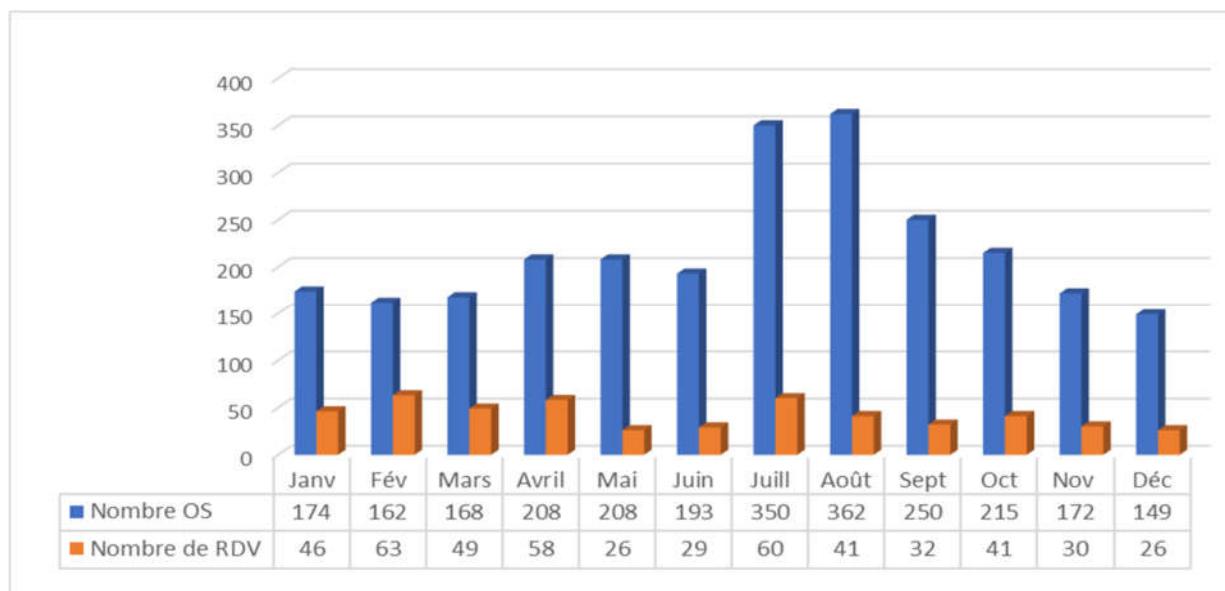
Depuis le 1^{er} janvier 2022, Pornic Agglo Pays de Retz a choisi d'organiser en interne la livraison des conteneurs et la communication de proximité auprès des usagers. Pour cela, deux agents ont été recrutés. Les principales missions de ces agents sont les suivantes :

- Informations sur la collecte (jours de collecte, consignes de présentation des conteneurs...) et communication autour des thématiques de réduction (sensibilisation au compostage) et de tri des déchets (rappel des consignes de tri)
- Livraison des conteneurs et des composteurs aux usagers
- Gestion du parc de conteneurs, de sacs et de composteurs (contrôle du stock, réception des livraisons, lavage, réparation, évacuation des conteneurs cassés...) 86 146 conteneurs (83 991 conteneurs en 2023) mis à disposition des usagers du territoire (dont 46 492 bacs ordures ménagères, 39 427 bacs emballages et 227 bacs cartons professionnels). Le taux de renouvellement du parc est estimé à 3,60 % en 2024 (2% en 2023).

En 2024, les agents ont réalisé 2 611 interventions (2 633* interventions en 2023) et sensibilisé 501 usagers (534 usagers sensibilisés en 2023). Pour cela, ils ont parcouru près de 42 500 kilomètres (43 000 km en 2023). Les chiffres sont stables entre 2023 et 2024.

*erreur dans le rapport 2023 (3979 interventions)

Figure 4: Nombre d'interventions et de rendez-vous auprès des usagers en 2024.



1.3 La collecte en Porte à Porte

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un nouveau rythme de collecte des déchets a été mis en place sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz.

Le territoire de Pornic agglo Pays de Retz est divisé en 28 secteurs de collecte répartis sur 15 communes.

Tableau 2: Fréquence de collecte des flux en porte à porte.

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
CHAUMES EN RETZ	Secteur 1 - Chéméré			●			
	Secteur 2 - Arthon				●		
CHAUVÉ	Toute la commune	●			○		
CHEIX EN RETZ	Toute la commune	●		○○			
LA BERNERIE EN RETZ	Secteur 1		●○				
	Secteur 2		○				
LA PLAINE SUR MER	Toute la commune					●●	
LES MOUTIERS EN RETZ	Secteur 1		●○				
	Secteur 2		○				
PORNIC	Nv secteur 1 (Ex 1,2,5)	●○					
	Nv secteur 2 (Ex 6,7,8)						
	Secteur 3		●○				
	Secteur 4		●○				
	Nv secteur 5 (Ex 9)		○				
	Nv secteur 6 (Ex 11)			●○			
	Nv secteur 7 (Ex10)	○					
PORT SAINT PÈRE	Secteur 1				○		
	Secteur 2		●				
PRÉFAILLES	Toute la commune		●○				
ROUANS	Secteur 1	●					
	Secteur 2		●				
SAINTE PAZANNE	Toute la commune					●	
ST HILAIRE DE CHALEONS	Toute la commune			○			
ST MICHEL CHEF-CHEF	Secteur 1	●○					
	Secteur 2		●○				
	Secteur 3	○					
VILLENEUVE EN RETZ	Toute la commune					○	
VUE	Toute la commune			●			

- Collecte des ordures ménagères hebdomadaire
- Collecte des ordures ménagères + sélectif Semaines Impaires
- Collecte des ordures ménagères + sélectif Semaines Paires

1.3.1 Les ordures ménagères

L'ensemble des foyers est doté de conteneurs individuels pour la collecte de leurs ordures ménagères hormis le secteur de la ville Haute de Pornic qui continue à être collecté en sac et quelques lieux difficiles d'accès pour les véhicules de collecte (les usagers disposent de bacs collectifs en point de regroupement).

Le territoire de Pornic agglo Pays de Retz est divisé en deux secteurs concernant la fréquence de collecte des ordures ménagères (voir Tableau 2).

Figure 5: Carte représentant les fréquences de collecte d'ordures ménagères.



❖ La collecte hebdomadaire

La collecte des ordures ménagères a lieu une fois par semaine toute l'année pour tous les secteurs situés à l'Ouest de la route bleue. En effet, sur cette partie le territoire est fortement impacté par le tourisme tout au long de l'année et la production de déchets y est donc plus importante.

❖ La collecte tous les 15 jours

A l'Est de la route bleue, la collecte des ordures ménagères a lieu tous les quinze jours aux mêmes jours que la collecte des emballages. Cette partie du territoire est occupé en grande partie par des résidents permanents et composé de maisons individuelles avec jardin, où la pratique du compostage est facilitée.

Cette réorganisation a pour objectif de réduire l'empreinte carbone du service de collecte en réduisant le nombre de tournées des camions bennes et d'optimiser le coût de cette collecte.

1.3.2 Les emballages

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, la Communauté d'Agglomération est passée en « extension des consignes de tri », c'est-à-dire le tri dans le bac jaune de l'ensemble des emballages en plastiques, acier, aluminium et cartons.

Figure 6 : Autocollant mis sur les bacs emballages concernant les extensions de tri.



Pour la collecte des emballages, l'ensemble des foyers est doté de conteneur à couvercle jaune ou sacs jaunes. La collecte des emballages a lieu tous les 15 jours, semaines paires ou impaires du calendrier (voir tableau 2) en fonction du secteur de collecte.

Pour le secteur Ouest de la Route Bleue, sur la période juillet/ Août, la collecte des emballages est réalisée toutes les semaines en même temps que la collecte d'ordures ménagères.

1.4 La collecte en Apport Volontaire.

Les verres et les papiers sont collectés en apport volontaire sur l'ensemble du territoire de Pornic agglo Pays de Retz.

Figure 7: Consignes de tri du verre et des papiers sur l'ensemble du territoire.



La Communauté d'agglomération est touristique et composée d'un nombre important de résidences secondaires. De ce fait, un réseau de colonnes enterrées et semi-enterrées pour la collecte des verres, papiers, emballages et ordures ménagères a été mis en place. Il permet aux estivants de déposer leurs déchets lors de leurs visites ou séjours sur le territoire, au moment de leur départ. Ces sites apportent également une solution aux résidents permanents en cas de surplus ponctuel.

Depuis 2016, la collectivité déploie, de manière modérée, ce type de mobilier sur des sites stratégiques pour répondre à cette problématique de dépôt lors des départs des résidences secondaires ou vacanciers du territoire.

Tableau 3: Nombre de colonnes d'apport volontaire par commune (sans les campings).

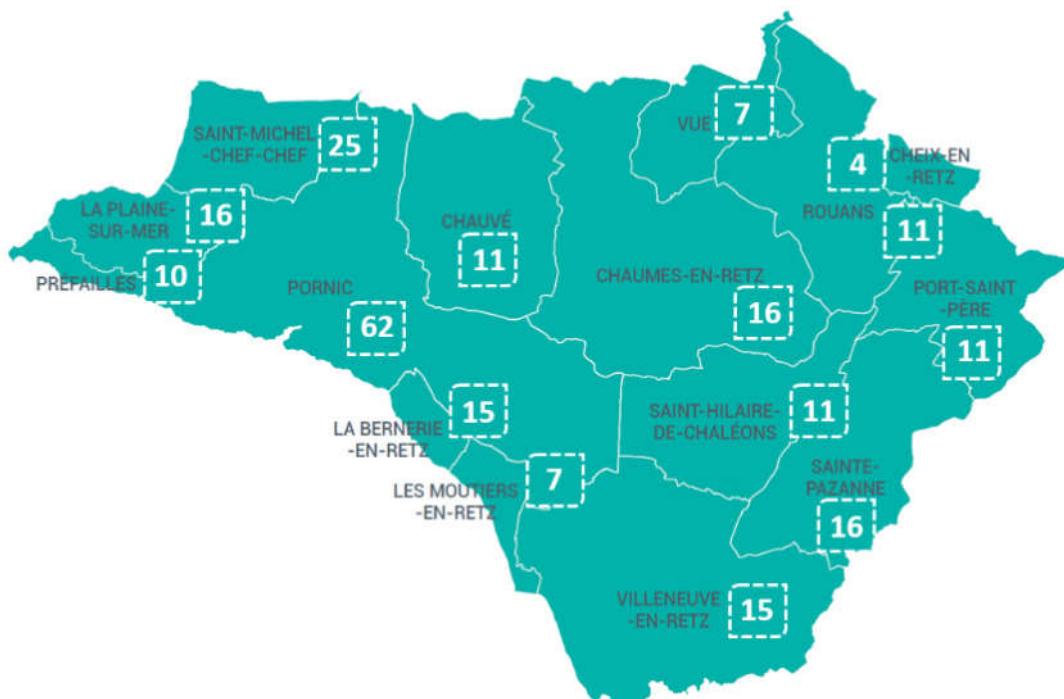
Colonnes Enterrées et Semi-Enterrées	Ordures Ménagères	Emballages	Verre	Papier
CHAUMES-EN-RETZ	2	3	3	3
CHAUVE	1	1	1	1
LA BERNERIE EN RETZ	4	4	4	4
LA PLAINE SUR MER	7	7	7	7
LES MOUTIERS EN RETZ	2	2	2	2
PORNIC	15	16	13	13
PREFAILLES	4	4	4	4
ROUANS	1	1	1	1
SAINTE PAZANNE		2	2	2
SAINTE HILAIRE DE CHALEONS		1	1	1
SAINTE MICHEL CHEF CHEF	5	5	5	5
VILLENEUVE	2	2	2	2
Colonnes aériennes				
CHAUMES EN RETZ		2	14	13
CHAUVE		1	10	10
CHEIX EN RETZ		1	4	4
LA BERNERIE EN RETZ		4	12	11
LA PLAINE SUR MER		2	10	10
LES MOUTIERS EN RETZ		1	5	5
PORNIC	4	14	50	46
PORT SAINT PÈRE		1	11	10
PREFAILLES	1	3	7	6
ROUANS			10	10
SAINTE HILAIRE DE CHALEONS		2	11	10
SAINTE PAZANNE		1	15	14
SAINTE MICHEL CHEF CHEF		9	20	19
VILLENEUVE EN RETZ		5	13	13
VUE		1	7	7
TOTAL	48	95	244	233

1 colonne pour
898
habitants

1 colonne pour
350
habitants

1 colonne pour
366
habitants

Figure 8: Nombre de sites de PAV sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz.



1.5 Mini colonnes pour le tri des papiers

Afin d'améliorer le captage du papier permettant son recyclage, la communauté d'agglomération de Pornic agglo Pays de Retz exerçant la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés a proposé à l'ensemble des communes du territoire, aux établissements scolaires et aux mairies la mise à disposition gratuite de « mini colonnes » de tri sur roues pour favoriser la gestion logistique du recyclage des papiers.



Ainsi, ce sont **42 mini colonnes de tri pour les papiers** qui ont réparties sur le territoire et installées dans les Mairies, écoles publiques, écoles privées et bâtiments intercommunaux.

En 2024, 122 collectes ont été déclenchées pour **22 tonnes collectées**.

1.6 Les corbeilles de propreté.

Les corbeilles de propreté des communes du territoire de Pornic agglo Pays de Retz sont collectées par l'agglomération. Seule la commune de Cheix-en-Retz dont le nombre de corbeille est très limité a souhaité conserver sa collecte en interne.

Les jours et fréquences de collecte ont été revus et adaptés selon les saisons et secteurs.

Tableau 4: Fréquence de collecte des corbeilles de propretés.

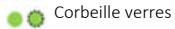
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
CHAUMES EN RETZ	Secteur 1 - Chéméré Secteur 2 - Arthon			●				
CHAUVE	Toute la commune			●				
CHEIX EN RETZ	Toute la commune			●				
LA BERNERIE EN RETZ	Secteur 1 (littoral) Secteur 2	●	●	●	○	●		○
LA PLAINE SUR MER	Toute la commune (littoral)	●	●	○	○	●	○	
LES MOUTIERS EN RETZ	Secteur 1 (littoral) Secteur 2	●	●	●	○		○	
PORNIC	Nv secteur 1(Ex 1,2,5)	●	●	○	○	●		○
	Nv secteur 2 (Ex 6,7,8)	●	●	●	○	●	○	
	Secteur 3 (littoral)	●	●	●	○	●	○	
	Secteur 4 (littoral)	●	●	●	○	●	○	
	Nv secteur 5 (Ex 9)	●	●	●	○	●	○	
	Nv secteur 6 (Ex 11)	●	●	●	○	●	○	
PORT SAINT PÈRE	Nv secteur 7 (Ex10)			●				
	Secteur 1 Secteur 2					●	●	
PREFAILLES	Toute la commune (littoral)	●	●	●	○	●	●	○
ROUANS	Secteur 1 Secteur 2			●				
SAINTE PAZANNE	Toute la commune					●	●	
ST HILAIRE DE CHALEONS	Toute la commune							
ST MICHEL CHEF-CHEF	Secteur 1 (littoral) Secteur 2 (littoral) Secteur 3	●	●	●	●	●	●	○
VILLENEUVE EN RETZ	Toute la commune					●		
VUE	Toute la commune			●				



Collectes ordures ménagères en basse saison
Collectes ordures ménagères supplémentaires en moyenne saison



Corbeille ordures ménagères
Corbeille emballages



Corbeille verres

Les corbeilles de la zone littorale sont collectées tous les jours de la semaine du 1^{er} juillet au 31 aout afin de répondre aux besoins de l'activité touristique de ce secteur.

Le parc à collecter s'élève à **758 corbeilles de propreté**. Suite au déploiement du tri Hors Foyer, certains équipements permettent le tri des emballages (181) et du verre (34).

Tableau 5: Répartition et nombre de corbeille de propreté.

Commune	OM	Tri EMB	Tri VERRE
CHAUMES-EN-RETZ	37	30	0
CHAUVE	19	4	4
LA BERNERIE-EN-RETZ	91	19	5
LA PLAINE-SUR-MER	92	12	0
LES-MOUTIERS-EN-RETZ	42	9	2
PORNIC	170	39	12
PORT-SAINT-PÈRE	17	3	0
PREFAILLES	69	6	5
ROUANS	15	4	0
SAINTE-PAZANNE	34	35	3
SAINT-HILAIRE-DE-CHALEONS	15	3	0
SAINT-MICHEL CHEF-CHEF	108	6	3
VILLENEUVE-EN-RETZ	32	4	0
VUE	17	7	0
TOTAL	758	181	34

Tableau 6: tonnages emballage et verre des corbeilles de propretés en 2024.

TONNAGES DISPOSITIFS DE TRI	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Emballages (en T)	0.64	1.00	0.56	0.44	1.34	1.16	1.80	2.68	0.60	0.74	0.94	0.96	12.86*
Verre (en T)	2.14	1.10	1.38	2.34	4.24	3.42	6.14	8.60	3.52	1.64	2.30	1.34	38.16

*Tonnages des collectes dédiées uniquement, sous-évalués car certaines corbeilles sont collectées en mutualisation avec les petites rues en porte à porte

Les dispositifs de tri sur les corbeilles de propretés ont permis la collecte séparée de tonnages significatifs d'Emballage et de Verre et en augmentation par rapport à 2023.

◆ Appel à Projet sur le Tri Hors Foyer CITEO

Pornic agglo Pays de Retz, en partenariat avec les communes, a candidaté et a été lauréate de l'Appel Projet sur le Tri Hors Foyer lancé par CITEO. Ce projet piloté par la direction Prévention et Gestion des déchets s'étale sur les années 2024/2025 et a permis le financement de 160 nouvelles corbeilles de tri pour 13 communes.

Deux types d'équipements de contenances différentes ont été choisis afin de correspondre au mieux au lieu d'implantation et de tenir compte des variations d'affluence en fonction des saisons.



1.7 Mesures de prévention de la sécurité dans la collecte et le transport.

Afin de garantir la sécurité des personnes, la collectivité et le prestataire de collecte se sont engagés au respect de la recommandation de la CNAM R 437 qui précise que « la marche arrière n'étant pas prévue au code de la route, cette manœuvre constitue un mode de fonctionnement anormal même dans les impasses. En conséquence et par exemple, pour éviter les accidents dus aux marches arrière, il faut privilégier la création de points de regroupement à l'entrée de chaque impasse. ». Ainsi, un certain nombre d'habitants ramènent leurs conteneurs en bout d'impasse. Les services travaillent à la suppression totale des marches arrière sur l'ensemble du territoire.

De plus la collectivité travaille en collaboration avec le prestataire de collecte à la suppression des « points noirs » de collecte sur l'ensemble des trajets en porte à porte et en apport volontaire.

Figure 9: Exemple de flyer distribué aux habitants d'une impasse pour la présentation des bacs en regroupement.



1.8 Tonnages des ordures ménagères et du tri sélectif

1.8.1 Tonnages d'ordures ménagères et des recyclables sur le territoire de Pornic agglo pays de Retz

En 2024 ont été collectées **13 960,29 tonnes d'ordures ménagères** (dont 1 365 tonnes en apport volontaire) sur le territoire de la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz contre 14 325,29 tonnes en 2023 soit une baisse de 2,55%.

En 2024, ont été collectées en porte à porte et en apport volontaire **4 534,24 tonnes de verre, 1 045,68 tonnes de papier et 3 358,15 tonnes d'emballages** sur le territoire de la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz.

Tableau 7: *Tonnages des ordures ménagères et des recyclables collectées en 2024.*

	OM		EMBALLAGES		VERRE		PAPIER		TOTAL DMA* hors déchèterie	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Totaux porte à porte + apport volontaire	14 325,29	13 960,29	3 114,68	3 358,15	4 571,70	4 534,24	1 062,38	1 045,68	23 074.05	22 898.36
Variation 2023 et 2024 (%)	- 2,55 %		7,82 %		- 0,82 %		- 1,57 %		-0,76%	

*DMA = Déchets Ménagers Assimilés

Figure 10: Evolution des tonnages des ordures ménagères et du tri sélectif entre 2023 et 2024.

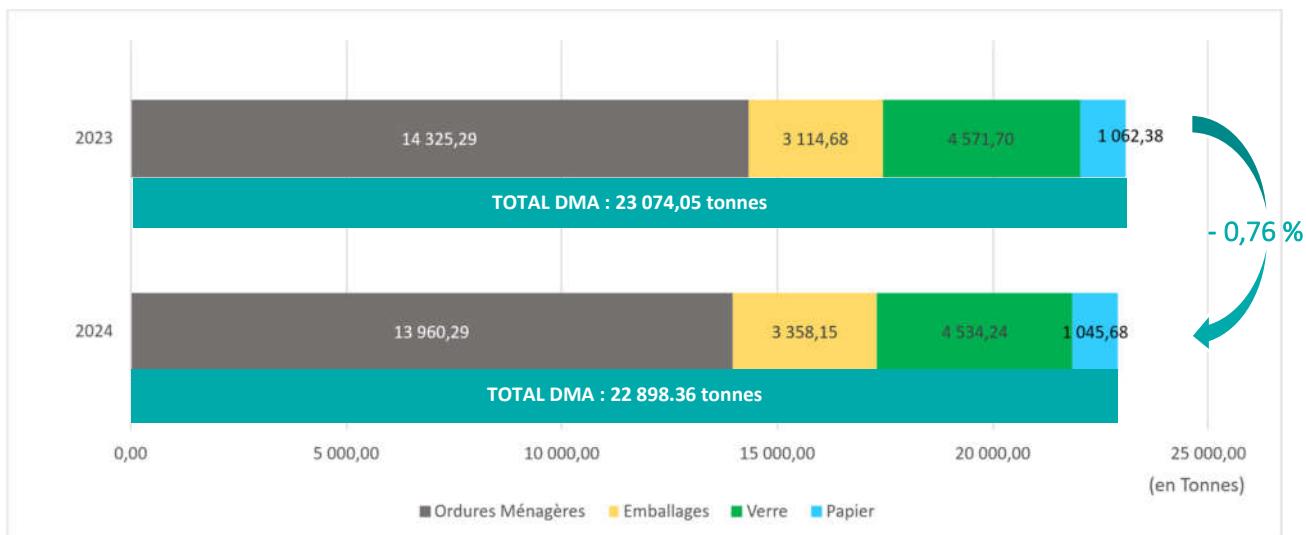
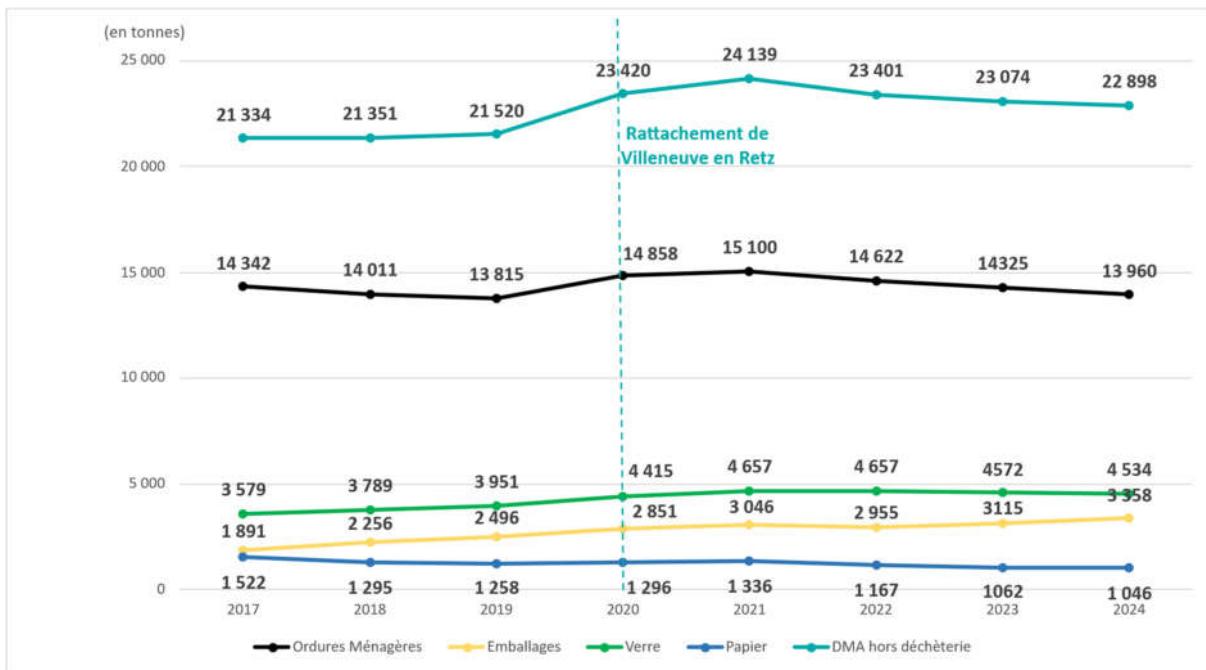


Figure 11: Evolution des tonnages globaux OM et tri sélectif depuis 2017.



1.8.2 Ratio par habitant de la collecte sélective et des ordures ménagères (sur population DGF)

Tableau 8: Ratio par habitant DGF des ordures ménagères et tri sélectif 2023 et 2024 sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz.

	2023	2024	Objectif du plan régional de prévention et de gestion des déchets en 2025
	(83 501 habitants)	(85 270 habitants)	
Ratio ordures ménagères / habitant	171,56 kg/an	163,72 kg/an	124,20 kg/hab/an
Ratio recyclables / habitant	104,77 kg/an	104,82 kg/an	102,10 kg/hab/an
dont ration Verre / habitant	54,75 kg/an	53,18 kg/an	40,5 kg/hab/an
dont ratio Papiers / habitant	12,72 kg/an	12,26 kg/an	
dont ratio Emballages / habitant	37,30 kg/an	39,38 kg/an	61,60 kg/hab/an
Ratio DMA hors déchèterie	276,33 kg/an	268,54 kg/an	

Il est à noter que la particularité touristique du territoire de Pornic agglo Pays de Retz introduit un biais dans le calcul des ratios, la population DGF choisie pour ce calcul n'intègre pas la population de passage, les occupants des campings et des terrains de loisirs ainsi que l'activité des commerces collectés par le Service Public de Gestion des déchets.

Figure 12: Evolution des ratios par habitant (DGF) des ordures ménagères et du tri sélectif entre 2023 et 2024.

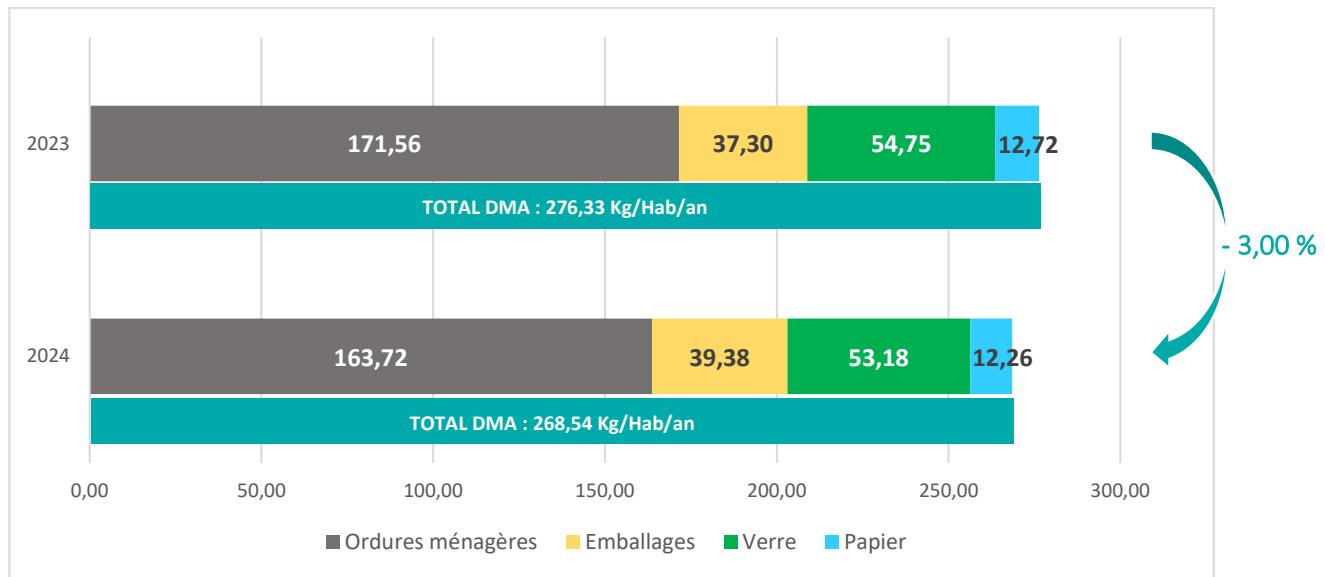


Figure 13: Evolution des ratios par habitant (DGF) de l'ensemble des flux par rapport au Plan Régional de prévention et de gestion des déchets en 2025.



1.8.3 Qualité des emballages collectés.

◆ Les caractérisations

La caractérisation est le tri par produit contenu dans le bac jaune (emballages) opéré selon la norme AFNOR X30-437 représentatif de l'ensemble des collectes de Pornic agglo Pays de Retz.

Le tableau suivant présente les résultats des caractérisations réalisées au cours de l'année 2023 sur les emballages collectés. Trois données sont représentées : les refus « vrais » c'est-à-dire hors papiers résiduels et les refus incluant les papiers résiduels.

- ❖ Les erreurs matières (hors papiers et hors extensions de tri)
- ❖ Les refus réels du process (sans papiers et avec extensions de tri)
- ❖ Les refus globaux (avec papiers et avec extensions de tri)

Les papiers déposés dans les bacs jaunes suivent le circuit de tri des emballages alors qu'ils pourraient être directement recyclés via le circuit de recyclage du papier.

Tableau 9: Taux de refus des caractérisations du tri sélectif collecté en 2024 en comparaison avec 2023 et 2024.

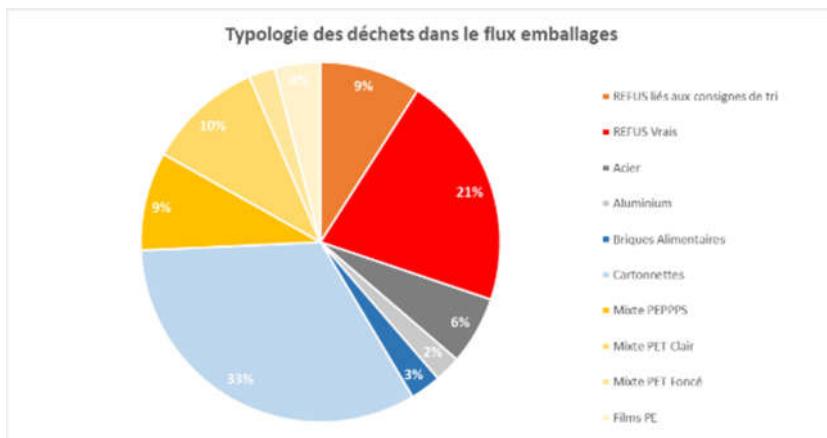
	Taux de refus (erreur matière)	Taux de refus réel (sans les papiers résiduels mais avec les emballages en extensions non recyclables)	Taux de refus global (avec les papiers résiduels)
Emballages 2022	13,85% - 1,59 points	21,89% - 1,94 points	28,65% - 0,87 points
Emballages 2023	12,26% + 3 points	19,95% + 4,4 points	27,78% 2,4 points
Emballages 2024	15,27%	24,36%	30,17%

Le taux de refus est obtenu en calculant le rapport de la quantité de déchets non valorisables par la quantité totale des déchets caractérisés. Le taux de refus correspond aux erreurs de tri du bac jaune.

24,36% des déchets du bac jaune (erreur de tri matière et papiers résiduels) devraient suivre des filières différentes. Il s'agit d'un poste d'économie important pour la collectivité. Les erreurs de tri et donc les refus sont en augmentation sur l'année 2024 par rapport aux années précédentes.

Pour l'année 2024, 10 caractérisations ont été réalisées contre 13 en 2023.

Figure 14: Composition des emballages collectés en 2024.



Les graphiques suivants montrent la composition des refus et des tonnages valorisés du bac jaune en fonction des matières présentes et du tri effectué sur le centre de tri Vendée Tri.

Figure 15: Composition de refus de tri des emballages entre 2023 et 2024.

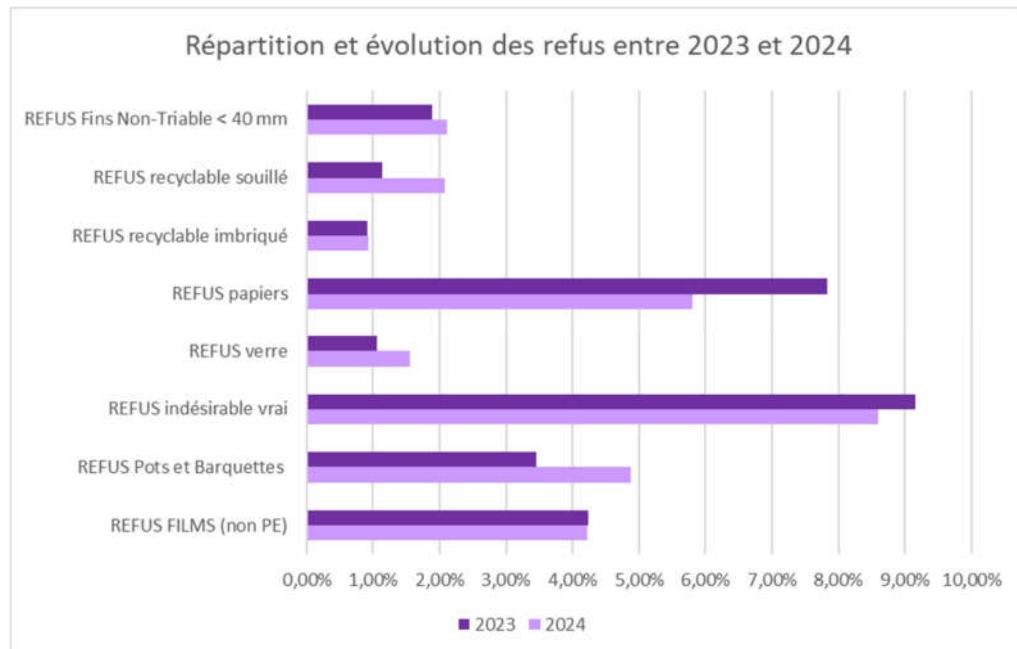
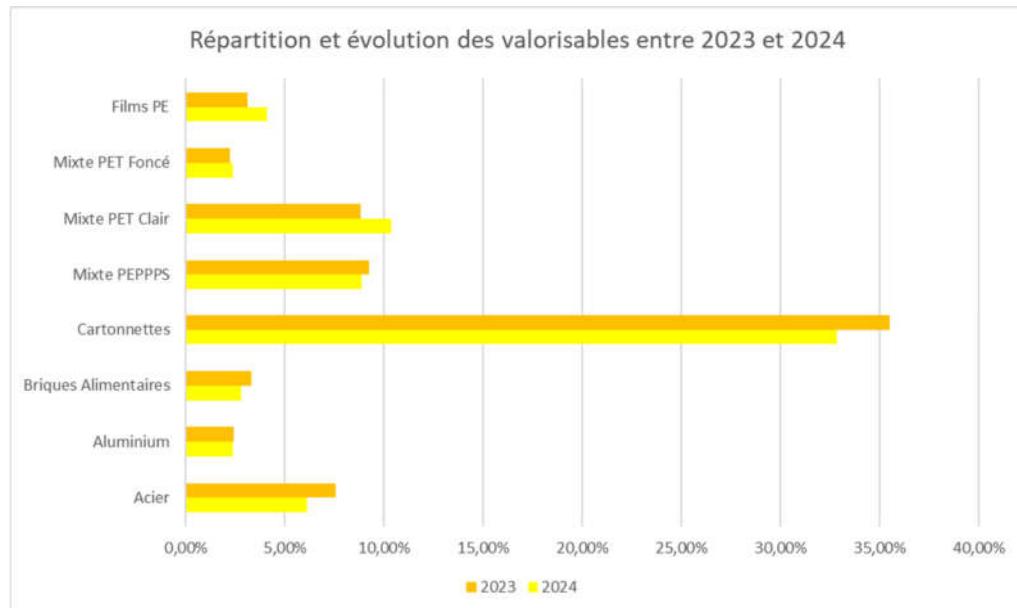


Figure 16: Composition des valorisables entre 2023 et 2024.



Les refus de tri sont encore présents de manière importante (1/5 du flux environ), les actions menées par la collectivité (amont de collecte, refus de collecte par les agents, communication de proximité sur le tri, etc.) participent activement à l'amélioration de la qualité du flux, à la baisse du taux de refus et donc à la maîtrise des coûts de gestion des emballages.

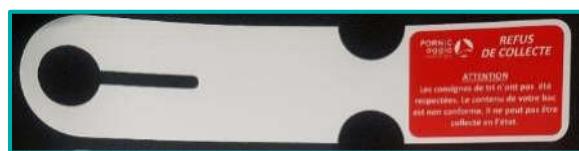
◆ Amonts de collecte

La Direction Prévention et Gestion des Déchets réalise des opérations de contrôle de la qualité des bacs jaunes. Le principe est de vérifier la qualité de tri du bac jaune (juste en soulevant le couvercle) avant que le camion ne vienne le collecter. Un flyer de communication est alors automatiquement mis dans la boîte aux lettres du propriétaire du bac.

Figure 17: Fiche de contrôle des bacs jaunes.

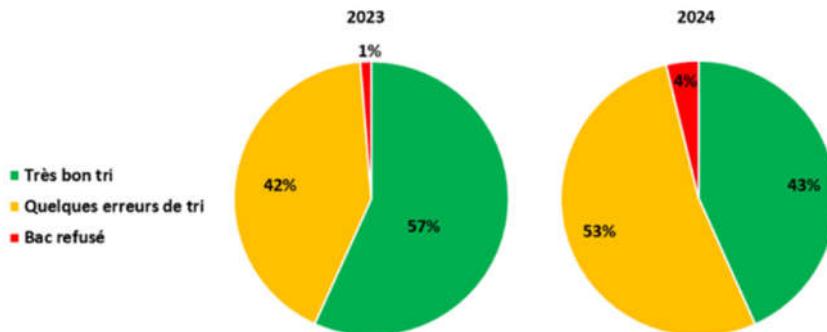


Les bacs jaunes avec de grosses erreurs de tri (verre, déchets dangereux...) sont refusés à la collecte avec une étiquette rouge apposée à la poignée de leurs bacs.



En 2024, **6 campagnes de contrôles** ont été réalisés par le service sur le territoire. A cette occasion, **500 bacs jaunes** ont été vérifiés.

Figure 18: Qualité du tri sur les contrôles des bacs jaunes comparatif entre 2023 à 2024.



Comparé à 2023, la qualité du tri diminue. Les erreurs majeures rencontrée sont toujours :

- Les ordures ménagères avec beaucoup de petits éléments présents dans les bacs comme des textiles sanitaires (mouchoirs, essuie-tout...) ou encore des restes alimentaires.
- Le papier
- Les petits objets en plastique hors emballages
- Les textiles

A noter que les emballages sont souvent imbriqués et que les usagers enferment aussi souvent leurs emballages dans des sacs opaques alors que les emballages doivent être déposés en vrac dans le bac ou dans des sacs transparents.

◆ Les refus au quotidien

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité du tri, les agents de collecte contrôlent au quotidien le contenu des bacs jaunes avant vidage. Si celui-ci est non conforme, le bac est refusé. Une étiquette est apposée sur le conteneur informant du refus et invitant les usagers à contacter la Direction Prévention et Gestion des Déchets pour comprendre les raisons du refus. Les usagers sont sollicités pour retrier leur bac pour la prochaine collecte.

Sur l'année 2024, 1438 conteneurs ont été refusés à la collecte pour cause de contenus non conformes aux règles de tri en vigueur sur le territoire. En moyenne, c'est 1 conteneur par tournée.

◆ Intelligence artificielle

En 2024, la Direction Prévention et Gestion des Déchets a testé le contrôle de la qualité du tri des bacs jaunes grâce à l'intelligence artificielle. Ainsi, fin juillet 2024, une caméra a été installée sur un des camions pour analyser la qualité des emballages collectés en porte à porte.

L'intelligence artificielle peut détecter certaines erreurs de tri :

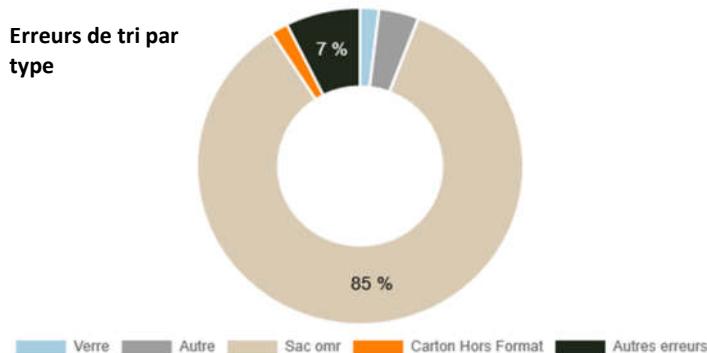
- Les biodéchets
- Le bois
- Les déchets verts
- Les encombrants
- Les masques chirurgicaux
- Le protoxyde d'azote
- Les sacs DASRI
- Les textiles
- Le verre
- Les cartons hors format
- Les sacs noirs opaques assimilables à de l'ordure ménagère



A noter, l'intelligence artificielle ne peut en revanche pas détecter les papiers.

Sur la période du 23 juillet au 31 décembre 2024, 58 711 bacs ont été collectés par ce camion équipé.

5367 erreurs ont été détectées, 8% des bacs sont contaminés (Part des bacs contenant au moins 1 erreur de tri avec un contaminant filtré sur le total des bacs collectés).



Pour cette première analyse, les chiffres sont positifs et montrent que globalement les usagers trient correctement les emballages.

L'erreur majeure rencontrée est la présence de sacs opaques noirs dans les bacs jaunes. Ces sacs sont souvent malheureusement utilisés par les usagers et rendent difficile l'analyse des données. Les emballages doivent être déposés en vrac dans les bacs jaunes.

Grâce aux données, il est possible de répertorier les rues et quartiers où l'on a observé les principales erreurs de tri problématiques (verre, textile, déchets dangereux...).

Des actions de sensibilisation ont donc été mises en place et consistent à distribuer un grand nombre de flyers dans les boîtes aux lettres des usagers dans les quartiers qui concentrent des erreurs de tri afin de rappeler les bonnes consignes de tri en vigueur sur le territoire. En 2024, 12 demi-journées ont été consacrées à la distribution des supports de communication.



1.9 Autres collectes.

1.9.1 La collecte des textiles



La communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz travaille avec la société Le Relais et la Croix Rouge pour la collecte des textiles sur le territoire.

56 Colonnes sont réparties sur l'ensemble du territoire (soit 1 pour 1451 d'habitants DGF) et permettent aux habitants d'y déposer leurs textiles usagés. Un contrat est passé avec l'Eco organisme Refashion qui soutient financièrement la collectivité pour la collecte et le recyclage des textiles usagés.

Tableau 10: Nombre de contenants et points de récupération des textiles en 2024.

	Nombre d'emplacements	Nombre de colonne en place
CHAUMES EN RETZ	4	4
CHAUVE	1	2
CHEIX EN RETZ	2	2
LA BERNERIE EN RETZ	3	4
LA PLAINE SUR MER	1	2
LES MOUTIERS EN RETZ	1	2
PORNIC	6	10
PORT SAINT PÈRE	3	3
PREFAILLES	1	1
ROUANS	3	3
SAINTE PAZANNE	5	9
SAINTE MICHEL CHEF CHEF	4	5
SAINTE HILAIRE DE CHALEONS	2	4
VILLENEUVE EN RETZ	2	3
VUE	2	2
TOTAL	40	56



Pour l'année 2024, **413,10* tonnes** de textiles ont été collectées soit **4,84 Kg/hab/an** (population DGF) sur l'ensemble du territoire de Pornic agglo pays de Retz. A titre de comparaison, 266,70 tonnes ont été collectées en 2023 soit une augmentation de 54,89 %. Cette augmentation importante s'explique par le fait qu'en 2023 seul les données du Relais nous avez été communiquées.

*donnée partielle (la Croix Rouge estime avoir collecté 60 tonnes en 2024)

1.9.2 La collecte des encombrants.

Sont compris dans la dénomination « encombrants », les déchets volumineux ne pouvant être collectés lors des collectes traditionnelles soit :

- Les ferrailles
- Les meubles tels que lit, table, armoires, sommier, matelas,
- Le gros électroménager tel que frigo, gazinière, ...

Ces déchets doivent être présentés directement au sol la veille du jour de ramassage, à l'endroit de collecte habituelle de présentation des containers. Ils doivent être au nombre de 5 maximum, facilement soulevés par 2 personnes pour un poids n'excédant pas 50 kg (25kg/personne) et les dépôts ne doivent pas dépasser les 2m³.

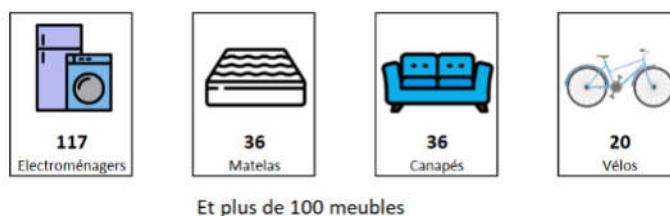
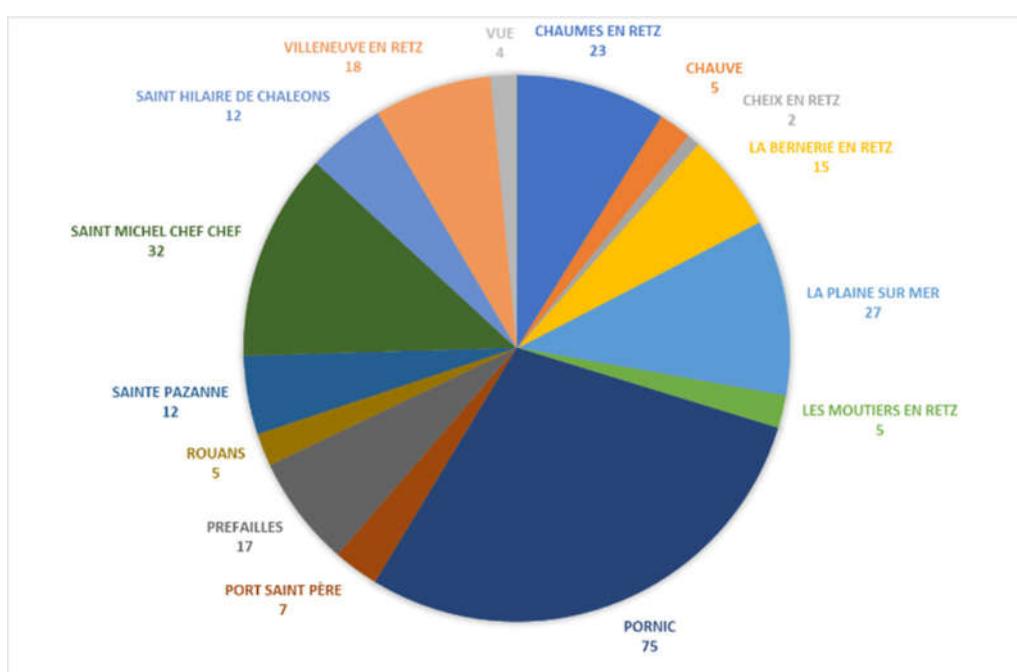
La collecte des Encombrants se fait sur inscription préalable auprès du service Gestion des déchets de Pornic agglo Pays de Retz. En 2024 les 15 communes ont pu bénéficier du service harmonisé sur l'ensemble du territoire.

Il y a une seule collecte d'Encombrants dans l'année. En 2024, elle a eu lieu du 15 au 27 avril.

247 foyers collectés en 2024 pour 249 inscrits soit une augmentation de 21 % par rapport à 2023 (204 foyers collectés).

Le service est utilisé par 0,37% des usagers soit une très faible part de la population.

Figure 19: Répartition des inscriptions par commune pour la collecte des Encombrants en 2024.

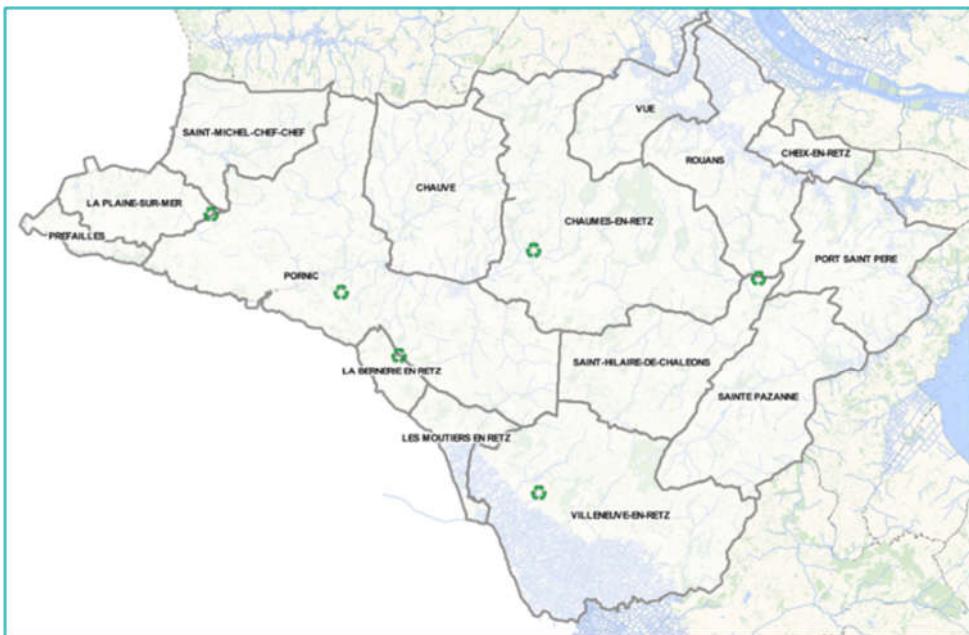


1.10 Les déchèteries

1.10.1 Situation et horaires d'ouverture des déchèteries

En 2024, la Communauté d'agglomération Pornic Pays de Retz compte 6 déchèteries intercommunales :

Figure 20: Carte de localisation et horaires des 6 déchèteries de Pornic aggo Pays de Retz en 2024



Horaires et adresses

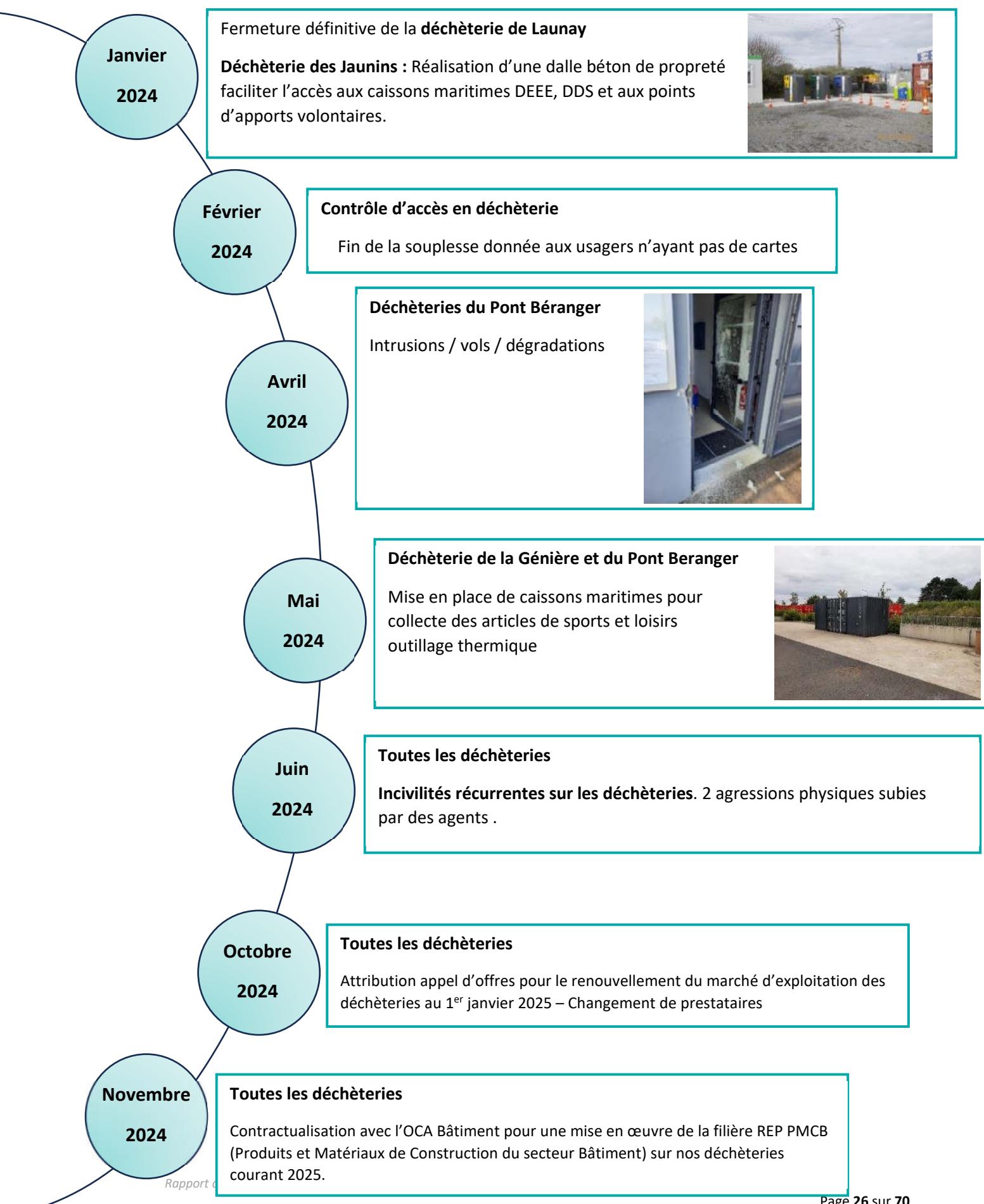
COMMUNES & COORDONNÉES	JOURS & HORAIRES D'OUVERTURE	
Déchèterie de la Génierie Route de La Génierie 44 770 La Plaine-sur-Mer	TOUTE L'ANNÉE Du lundi au samedi : 8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	
Déchèterie du Pont Béranger Rue Alfred Nobel Parc d'activités Le Pont-Béranger 2 44 680 Saint-Hilaire-de-Chaléons	TOUTE L'ANNÉE Du lundi au samedi, excepté le mardi : 8h30 – 12h30 & 14h00 – 18h00	
	Basse saison du 01/11 au 31/03	Haute saison du 01/04 au 31/10
Déchèterie de la Blavetièvre ZA de la Blavetièvre 44 210 Pornic	<ul style="list-style-type: none">Du lundi au vendredi : 14h00 – 18h00Samedi : 8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	<ul style="list-style-type: none">Du lundi au samedi : 8h30 – 12h30 14h00 – 18h00Dimanche : 8h30 – 12h30
Déchèterie des Merles Lieu-dit le Moulin de la Jarrie 44 760 La Bernerie-en-Retz	<ul style="list-style-type: none">Lundi & mercredi : 14h00 – 18h00Mardi, jeudi & vendredi : 8h30 – 12h30Samedi : 8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	<ul style="list-style-type: none">Du lundi au samedi : 8h30 – 12h30 14h00 – 18h00
Déchèterie de la Tartinière Lieu-dit La Tartinière Arthon-en-Retz 44 320 Chaumes-en-Retz	TOUTE L'ANNÉE <ul style="list-style-type: none">Lundi et mercredi : 8h30 – 12h30Vendredi : 13h30 – 17h30Samedi : 8h30 – 12h30 13h30 – 17h30	
Déchèterie des Jaunins ZA des Jaunins Bourgneuf-en-Retz 44 580 Villeneuve-en-Retz	TOUTE L'ANNÉE <ul style="list-style-type: none">Lundi et Vendredi : 9h00 – 12h00Mardi, mercredi et samedi : 13h30 – 17h30	

Déchèteries nocturne génération
avec pas de si et de valorisation



Les déchèteries du territoire sont fermées les jours fériés
à l'exception des déchèteries de Pornic et La Plaine-sur-Mer
le lundi de Pâques, le 8 mai et le lundi de la Pentecôte.

1.10.2 Faits marquants en 2024 dans l'organisation des déchèteries.



1.10.3 Fréquentation des déchèteries

En 2024, sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz, on a comptabilisé **460 740 passages de particuliers** en déchèterie (-7 % par rapport à 2023).

Tableau 11: tableau du nombre de passage par déchèterie et par mois en 2024

	LA GENIERE	PONT BERANGER	LA BLAVETIERE	LES MERLES	LA TARTINIÈRE	LES JAUNINS	LAUNAY
Janvier	9 939	4 057	3 653	3 486	927	783	Déchèterie fermée au 1er janvier 2024
Février	10 228	4 248	2 390	4 016	911	965	
Mars	14 974	6 879	7 702	6 218	689	1 056	
Avril	16 944	6 684	8 804	8 465	1 006	1 006	
Mai	17 900	6 986	10 071	8 682	878	1 013	
Juin	18 323	6 445	10 028	8 982	1 038	1 186	
Juillet	22 367	7 801	5 226	10 839	1 586	1 862	
Août	22 641	8 318	5 127	11 209	1 142	1 836	
Septembre	17 040	6 721	3 199	7 577	845	949	
Octobre	17 873	7 055	7 702	8 525	932	653	
Novembre	13 965	5 705	8 804	5 110	806	1 202	
Décembre	10 912	4 818	10 071	1 282	641	837	
TOTAL 2024	193 106	75 717	82 777	84 391	11 401	13 348	0
TOTAL 2023	169 076	68 516	101 302	89 492	24 430	25 691	18 435
EVOLUTION	14,21%	10,51%	-18,29%	-5,70%	-53,33%	-48,04%	-100,00%

Figure 21: Evolution de la fréquentation des déchèteries par les particuliers sur l'année 2024.

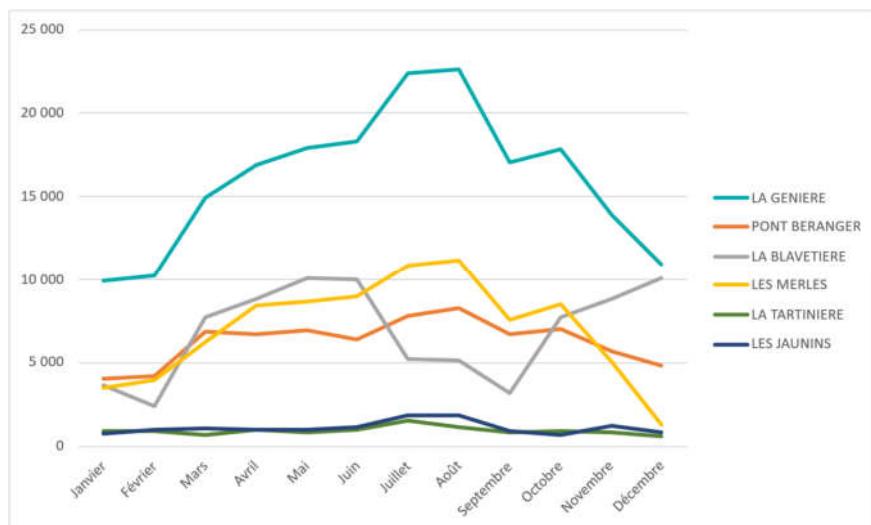


Tableau 12: Fréquentation horaire moyenne sur les 6 déchèteries de Pornic agglo Pays de Retz en 2024.

Déchèterie	Nbr de passages moyen /heure
Pont Beranger	43,09
La Blavetière	38,75
La Génierie	78,88
Les Merles	41,94
La Tartinière	11,27
Les Jaunins	14,64

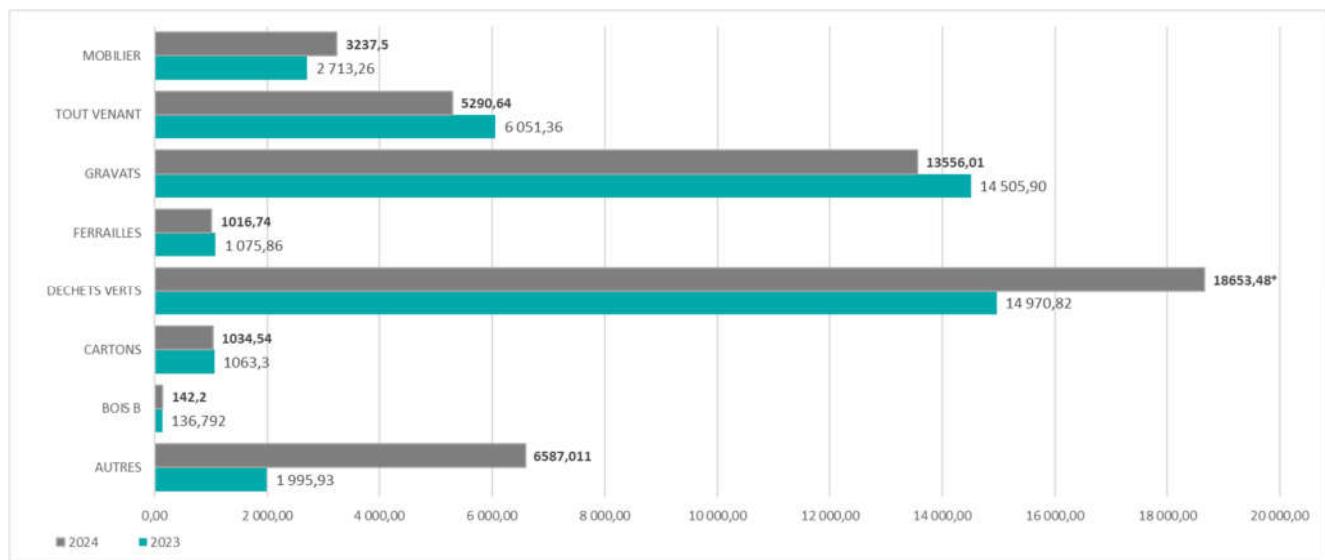
1.10.4 Tonnages des déchets collectés en déchèteries

Tableau 13: Tonnages globaux collectés sur les sept déchèteries en 2024.

FLUX	Déchèterie de la Blavetière			Déchèterie de la Génierie			Déchèterie des Jaunins			Déchèterie de la Tartinière			Déchèterie des Merles			Déchèterie du Pont Béranger 2			Déchèterie de Launay			TOTAL PAR FLUX		
	2023	2024	Evolution	2023	2024	Evolution	2023	2024	Evolution	2023	2024	Evolution	2023	2024	Evolution	2023	2024	Evolution	2023	2024	Evolution	2023	2024	Evolution
AMIANTE										103,10	112,28	9%										103,100	112,283	9%
BATTERIES																						15,600	14,960	-4%
BATTERIES DE MOBILITE (Corepile)																						0,000	0,048	
BOIS A				131,15	157,50	20%																198,468	228,560	15%
BOIS B				107,61	84,96	-21%																136,792	142,200	4%
BOIS MELANGE	119,56	107,300	-10,25%				51,02	78,36	54%	72,42	97,46	35%	133,26	114,28	-14%							400,220	403,400	1%
CARTONS	167,60	165,420	-1,30%	368,50	370,00	0%	73,31	78,18	7%	78,80	86,22	9%	128,66	123,06	-4%	177,22	211,66	19%	65,64	0,00		1059,727	1034,540	-2%
CARTOUCHE D'ENCRE (Printerre)	0,123	0,125	1,63%	0,248	0,29	19%	0,017	0,17	906%	0,000	0,13		0,00	0,05		0,050	0,22	336%	0,00	0,00		0,438	1,098	151%
COUILLAGE																					5,040	7,040	40%	
D3E	97,07	117,430	20,97%	321,87	345,46	7%	44,63	67,53	51%	54,54	63,90	17%	108,49	125,06	15%	144,741	179,65	24%				771,338	899,026	17%
DDS (Eco DDS)	11,314	14,799	30,80%	42,793	46,19	8%	4,41	7,82	77%	4,959	7,96	61%	12,93	16,05	24%	18,959	22,48	19%				95,366	115,620	21%
Outils du Peintre (Eco DDS)	0,046	0,163	254,35%	0,729	0,84	15%	0,011	0,11	900%	0,027	0,05	78%	0,054	0,18	231%	0,721	0,41	-44%				1,588	1,767	11%
DDS Hors Filière	10,334	13,423	29,89%	35,596	41,81	17%	6,00	8,16	36%	5,131	9,00	75%	17,48	15,76	-10%	13,877	13,36	-4%	13,36	1,47		101,777	121,310	19%
DECHETS VERTS	1 594,38	2 107,90	32,21%	5 489,70	7 506,54	37%	586,28	763,00	30%	1 429,82	1 660,76	16%	4 306,14	4 823,76	12%	1 545,92	2 241,98	45%	796,90	312,54		15 749,140	18 653,480	18%
FERRAILLES	158,05	148,400	-6,11%	419,88	385,20	-8%	73,33	69,26	-6%	69,08	74,98	9%	164,94	166,94	1%	163,29	162,96	0%	27,88	0,88		1 076,450	1 016,740	-6%
FILMS RADIO (Rhône Alpes Argent)	0,055	0,080	45,45%	0,13	0,21	62%	0,00	0,20		0,00	0,03		0,00	0,00		0,11	0,14	27%	0,00	0,00		0,295	0,660	124%
GRAVATS	680,38	563,340	-17,20%	7 591,94	7 762,84	2%	896,46	806,12	-10%	1 483,40	1 555,24	5%	981,66	777,53	-21%	1 662,18	1 874,40	13%	1 203,52	212,54		14 499,540	13 556,010	-7%
HUILES MINERALES (Cyclévia)	1,71	2,250	31,58%	7,785	5,04	-35%	2,07	1,44	-30%	2,25	2,70	20%	1,44	2,43	69%	6,66	4,77	-28%	3,15	0,00		25,065	18,630	-26%
HUILES VEGETALES (Valoléique)	0,70	1,010	43,87%	1,80	2,13	18%	0,25	0,17	-33%	0,22	0,65	198%	1,35	1,18	-13%	1,00	1,35	35%	0,24	0,00		5,559	6,485	17%
JEUX-JOUETS (EcoMaison)																					0,000	0,300		
LAMPES NEONS (Ecosystem)	0,07	0,938	1202,78%	1,135	0,94	-17%	0,21	0,11	-47%	0,07	0,21	185%	0,363	0,23	-37%	0,39	0,71	82%	0,00	0,00		2,236	2,661	19%
MOBILIER MELANGE ET BOIS (EcoMaison)	378,28	418,300	10,58%	1 067,21	1 286,95	21%	139,32	178,14	28%	168,88	218,58	29%	389,88	459,52	18%	427,84	639,48	49%	141,85	0,00		2 713,260	3 237,500	19%
PAE (Ecosystem)																					0,000	0,384		
PILES (Corepile)	1,47	0,987	-32,90%	1,97	3,10	57%	0,59	0,50	-15%	0,51	0,26	-48%	0,906	1,14	26%	1,155	1,83	58%	0,27	0,21		6,862	8,023	17%
PLACO				139,51	88,68	-36%															205,370	152,420	-26%	
POLYSTYRENE				9,04	16,29	80%															14,420	22,040	53%	
PLASTIQUE RIGIDE				139,12	130,46	-6%															205,040	190,110	-7%	
PLASTIQUE SOUPLE				11,70	10,62	-9%															16,940	14,740	-13%	
SOUCHES				194,54	192,28	-1%															239,360	271,100	13%	
TOUT VENANT	944,86	882,460	-6,60%	2 121,68	1 929,11	-9%	452,46	393,24	-13%	526,80	536,76	2%	823,46	790,59	-4%	671,53	760,22	13%	506,44	5,28		6 047,230	5 290,640	-13%
ARTICLES SPORT ET LOISIRS (Ecologic)				26,05	40,39	55%															36,904	56,478	53%	
ARTICLES BRICOLAGE JARDINAGE THERMIQUES (Ecologic)				2,40	16,75	597%															4,122	15,964	287%	
TOTAL GENERAL	4 166,01	4 544,325	9,08%	18 205,64	20 424,57	12%	2 330,36	2 452,51	5%	3 896,90	4 314,88	11%	7 174,11	7 530,05	5%	5 124,40	6 475,36	26%	2 783,20	538,92	6%	43 680,621	46 280,621	6%

Fermerture de la déchèterie
pour les usagers

Figure 22: Evolution et répartition des principaux flux collectés sur l'ensemble des déchèteries entre 2023 et 2024.



* 3 000 tonnes de déchets vertes ont été broyés en vue de la fin du marché

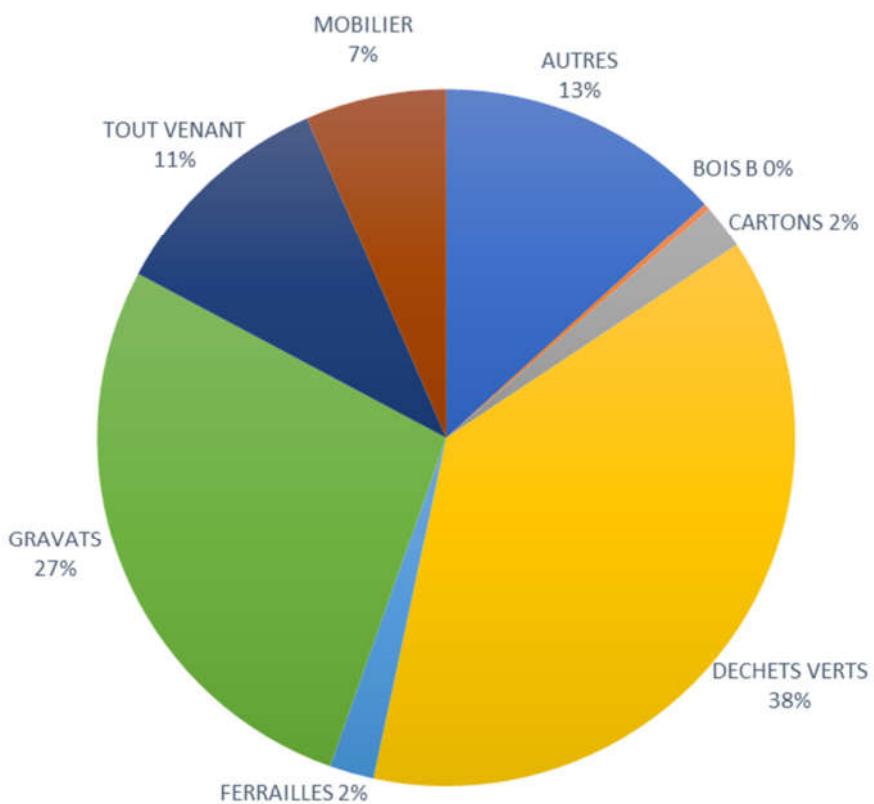
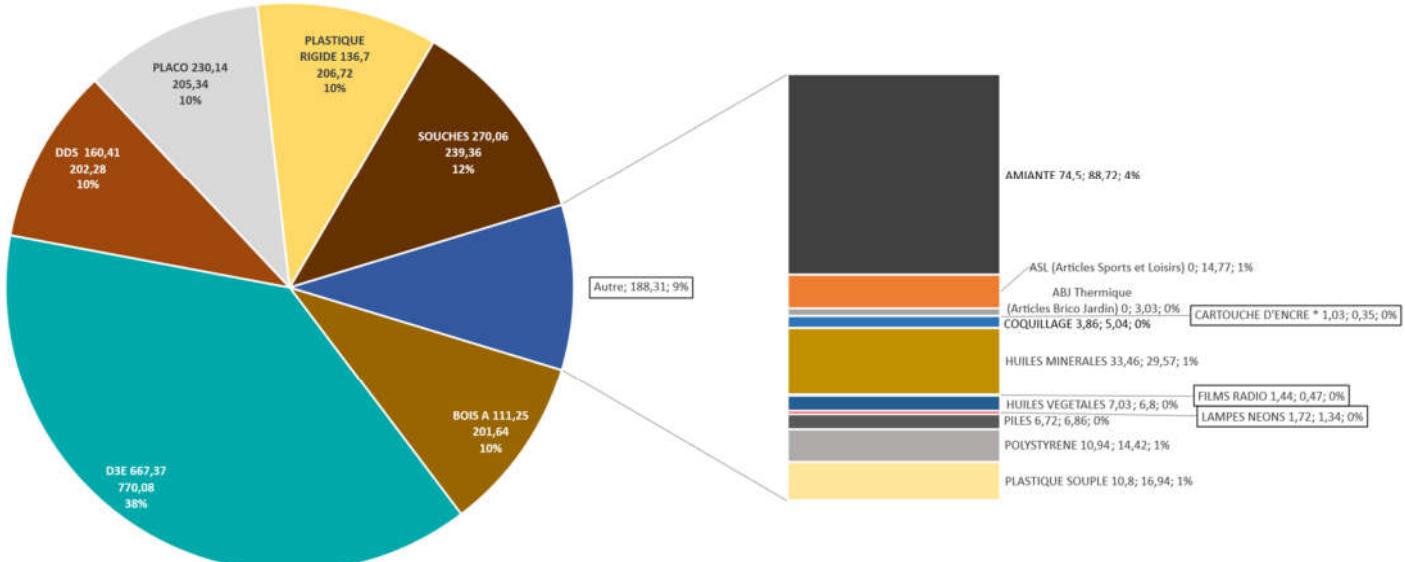
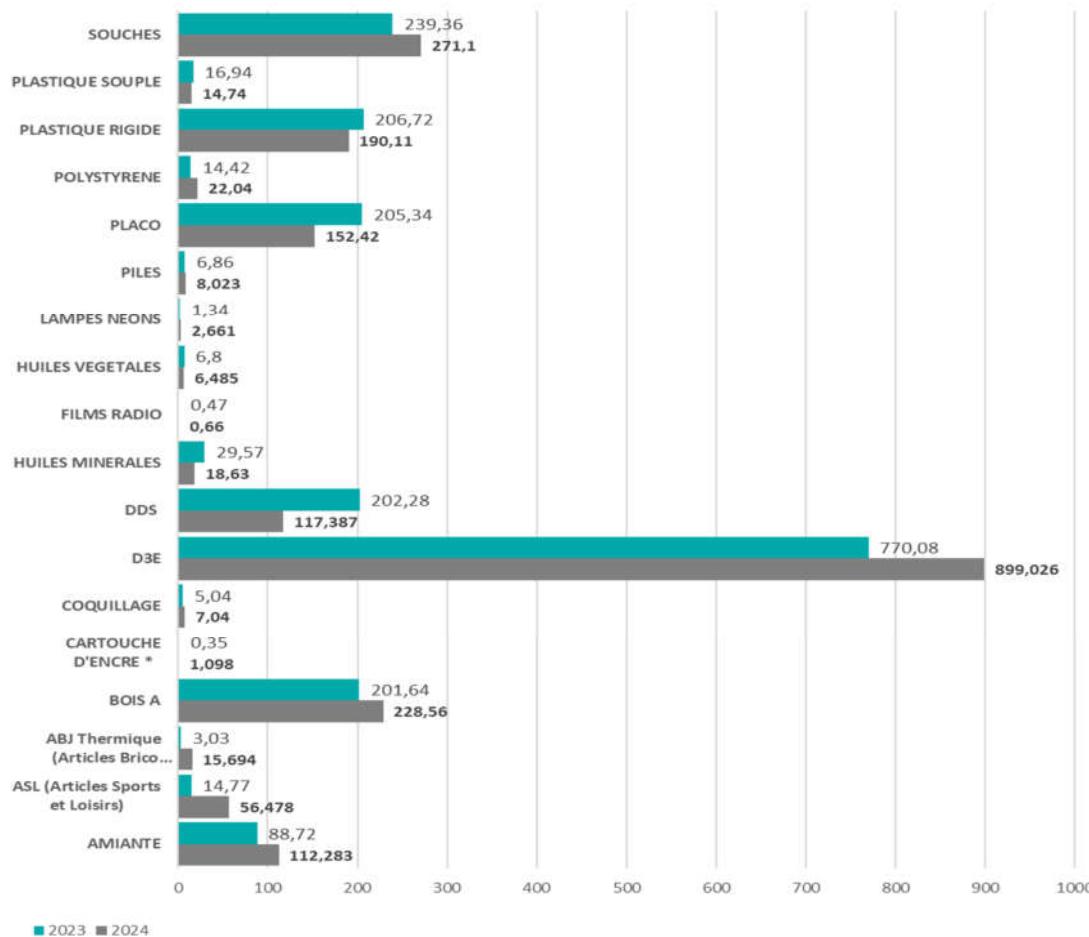


Figure 23: Evolution et répartition des flux Autres collectés sur l'ensemble des déchèteries entre 2023 et 2024.



1.10.5 Ratios par habitant (population DGF) sur les flux tout-venant et déchets verts collectés en déchèterie.

Tableau 14:Ratio par habitant de tout venant, déchets verts et tout flux entre 2023 et 2024.

	2023 (83 501 habitants)	2024 (85 270 habitants)	Evolution	<u>Objectif du plan en 2025</u>
Déchets Verts	179,29 kg/an	218,75 kg/an	22%	113,3 kg/hab/an
Tout Venant	72,47 kg/an	62,05 kg/an	-14%	42,1 kg/hab/an
Général	520,2 kg/an	542,75 kg /an	4%	

On peut noter une baisse significative (-14 %) de la production par habitant du flux non valorisable (tout-venant). A contrario, la production de déchets verts continue d'augmenter (+22%).

Il est à noter que la particularité touristique du territoire de Pornic agglo Pays de Retz introduit un biais dans le calcul des ratios, la population DGF choisie pour ce calcul intègre partiellement les résidences secondaires, les occupants des campings et des terrains de loisirs.

1.11 Collecte des déchets assimilés (non ménagers) pris en charge par le service public.

1.11.1 Déchets des entreprises, artisans commerçants, professions libérales et administrations.

1.11.1.1 La redevance spéciale « Gros Producteurs ».

Depuis le 1^{er} janvier 2022 la redevance spéciale est étendue à toutes les entreprises, artisans, commerçants, professions libérales et administrations du territoire de Pornic agglo Pays de Retz.

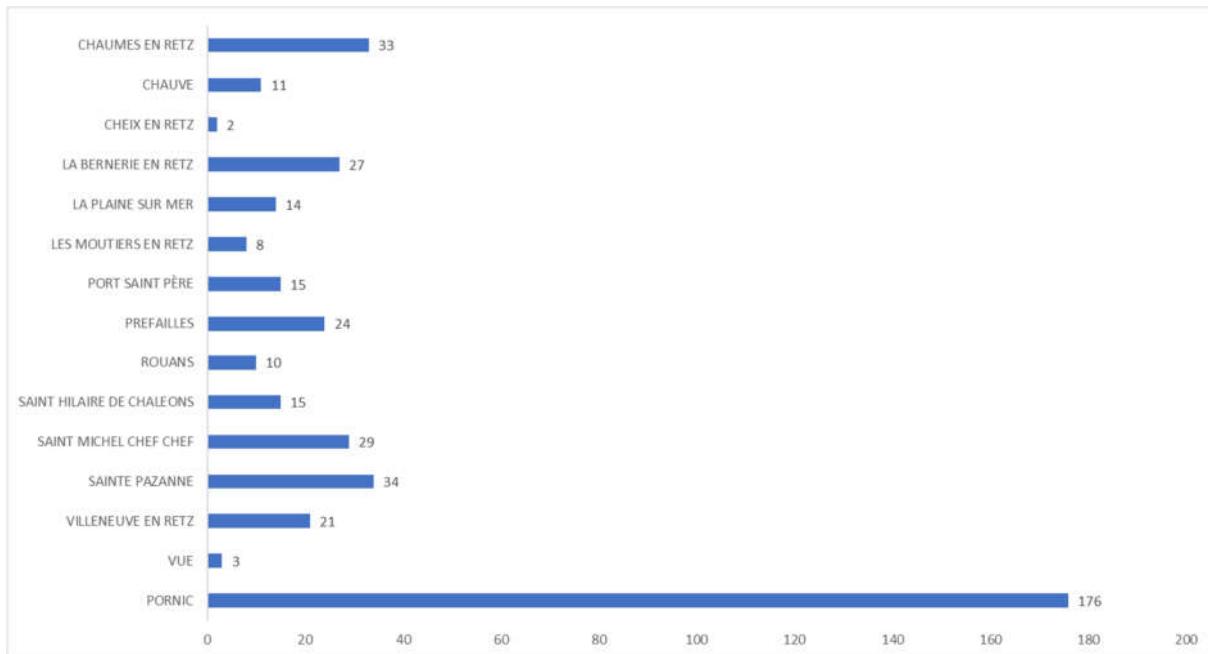
Afin d'assurer à la redevance spéciale Gros Producteurs son caractère de redevance pour service rendu pour les activités de services, économiques et commerciales hors campings, la Communauté d'agglomération Pornic agglo pays de Retz a élaboré des formules tarifaires qui tiennent compte des quantités de déchets enlevées par le service selon le mode de présentation et le type de collecte mise en œuvre. Les artisans, commerçants, administrations et autres professionnels ayant des besoins en volume et/ou fréquences de ramassage des ordures ménagères supérieurs aux ménages sont soumis à la redevance spéciale. Leurs déchets dits « assimilés » sont collectés avec les ordures ménagères des ménages mais soumis à tarification en fonction du volume collecté et de la fréquence de ramassage.

Redevance spéciale= Frais de gestion + Volume annuel OMR (en L) x Tarif du litre OMR (en €/L) + options

En ramenant le tonnage d'ordures ménagères produit sur le territoire par habitant, on obtient une production d'ordures ménagères supérieur à la moyenne nationale. Cette situation s'explique en partie par la vocation touristique de la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz et par l'intégration des collectes des commerçants, campings et professionnels lors des collectes des ordures ménagères des foyers.

En 2024, on comptait **422 établissements** redevables.

Figure 24: Nombre de redevables en 2024 de la redevance spéciale « Gros Producteurs » par commune.



1.11.1.2 Collectes supplémentaires pour les emballages des professionnels.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, des collectes supplémentaires des emballages sont proposées aux professionnels et sont soumises à tarification dans le cadre de la redevance spéciale gros producteur. Les professionnels disposent d'une à deux collectes par semaines en porte à porte sans limite de litrage.

15 professionnels au total adhèrent à ce service, 12 pour une collecte 1 fois par semaine et 3 pour une collecte 2 fois par semaine.

1.11.1.3 Collecte du carton des professionnels.



Depuis le 1^{er} janvier 2022, la collecte des cartons professionnels est soumise à tarification et a été étendu à l'ensemble du territoire. Les professionnels disposent d'une collecte hebdomadaire en porte à porte dans la limite de 1 320 litres produits par semaine.

156 professionnels adhèrent à ce service. Le tonnage collecté en 2024 est de 170,54 tonnes (+ 9 % par rapport à 2023).

1.11.1.4 Dépôts des professionnels en déchèteries.

Les professionnels sont autorisés, sur présentation de leurs cartes d'accès, à utiliser les six déchèteries intercommunales et sont soumis à tarifications en fonction des déchets déposés.

Les flux de tout venant, bois classe B, déchets verts et gravats sont soumis à tarification ainsi le bois classe A, le placoplâtre et les souches sur les déchèteries de la Genière et du Pont Beranger. Les autres déchets triés comme la ferraille ou les cartons sont repris gratuitement.

En 2024, **16 940 passages de professionnels** ont été comptabilisés en déchèteries contre 5 917 en 2023 (soit + 186 %).

Cette grosse augmentation est dû à l'obligation de présentation d'une carte d'accès professionnel en déchèterie ce qui permet de mieux quantifier les dépôts qu'ils soient soumis ou non à la facturation.

DÉPÔTS DES PROFESSIONNELS* EN DÉCHÈTERIE

SUR PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

* artisans, commerçants, prestataires de service (remunérés par CESU) et autres professionnels

TARIFS 2024

L'accès en déchèterie est soumis à présentation de la carte professionnelle pour tout type de dépôt. Les apports sont limités à 4m³/jour pour les déchets verts et 2m³/jour pour les autres déchets. Certains flux sont soumis à tarification (en application de la délibération 2023-487 suite au Conseil Communautaire du 30 novembre 2023). La facturation s'établit sur la base d'un apport de minimum 0,5m³.

Type de déchet	Tarif
Déchets non valorisables	50€/m ³
Bois classe B ou en mélange	16€/m ³
Déchets verts	15€/m ³
Gravats / inertes	25€/m ³
Bois classe A	8€/m ³
Placoplâtre	20€/m ³
Souches	20€/m ³

Uniquement sur les déchèteries de la Génière à la Plaine-sur-Mer et de Pont Beranger à Saint-Hilaire-de-Chaléons :

Les autres types de déchets triés : ferrailles, cartons... sont repris gratuitement.

Les dépôts réalisés par les professionnels (et CESU) basés hors du territoire de Pornic agglo Pays de Retz sont facturés au prix de 70€/m³

Direction Prévention et Gestion des Déchets
02 51 74 28 10 - environnement@pornicagglo.fr

PORNIC agglo Faire ensemble Faire durablement

1.11.2 Les déchets produits dans les campings.

Les ordures ménagères des campings sont en partie collectées lors des collectes des ménages. Le tonnage correspondant ne peut donc pas être dissocié sur l'ensemble de l'année. Le service de collecte proposé aux campings est financé par la redevance spéciale « camping aménagés » sur la base d'un forfait par emplacement et par an qui est de 42,24€.

Afin de mettre en œuvre les mêmes services à l'ensemble de la population séjournant sur notre territoire, la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz a décidé de mettre en place le tri sélectif dans les campings. Ainsi, un certain nombre d'établissements ont été équipés de colonnes d'apport volontaire emballages, papier et verre. Pour les établissements n'ayant pas la place d'accueillir ces colonnes, des conteneurs jaunes ont été installés.

Tableau 15: Nombre de colonnes d'apport volontaire pour le tri sélectif mises à disposition des campings en 2024

	Nombre de sites	Colonnes EMBALLAGE	Colonnes VERRE	Colonnes PAPIER
CHAUMES EN RETZ	1	0	1	0
LA BERNERIE EN RETZ	3	5	3	2
LA PLAINE SUR MER	6	7	6	6
LES MOUTIERS EN RETZ	6	7	6	7
PORNIC	8	12	9	8
PORT SAINT PÈRE	1	1	1	1
PREFAILLES	4	5	4	4
SAINT MICHEL CHEF CHEF	7	7	7	7
VILLENEUVE EN RETZ	5	5	5	5
TOTAL	41	49	42	40

Les colonnes d'apport volontaire sont collectées tout au long de l'année en fonction de leur niveau de remplissage. La fréquence des vidages est variable selon les périodes de l'année et la fréquentation touristique. Ce dispositif permet d'améliorer la collecte sélective et assure un niveau de service souple et adapté aux volumes de déchets produits par ces établissements.

Des affiches sur les modalités de tri en 2 langues ont été distribuées dans les campings. Tout comme les années précédentes, des brochures sur le tri sélectif au sein du camping ont été transmis aux gérants afin qu'ils puissent informer les vacanciers au moment de leur arrivée dans l'établissement.

Figure 25: Flyers à destination des campeurs.



2 PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de Pornic agglo Pays de Retz a été adopté le 5 décembre 2019 pour une période de 6 ans allant de décembre 2019 à fin décembre 2024, la mise en œuvre des actions s'étale sur la période de 2020 à 2025.

Le plan comprend :

❖ Trois axes transversaux :

1. Sensibiliser et communiquer sur la prévention.
2. Rendre visible les actions de prévention sur le territoire et créer du lien entre les acteurs du territoire.
3. Développer l'éco-exemplarité dans les collectivités.

❖ Quatre axes thématiques :

1. Réduire les biodéchets à la source et mieux les trier pour mieux valoriser.
2. Favoriser la consomm'action.
3. Inciter les entreprises à s'insérer dans une démarche d'économie circulaire.
4. Sensibiliser les populations de passage (résidences secondaires, tourisme).

2.1 Actions menées sur la réduction des flux à collecter et à traiter.

2.1.1 Soutien au compostage individuel.

- **Aide financière pour l'achat d'un composteur**

Depuis 2015, une aide financière pour l'achat d'un composteur dans le commerce par les habitants est en place. Elle était de 20 euros. Depuis le 1^{er} janvier 2021 le montant de cette aide est passée à 40 euros. L'aide est plafonnée à la valeur d'achat du composteur.

Pour l'année 2024, **519 aides** à l'achat d'un composteur ont été allouées contre 461 en 2023 soit une augmentation de 12,6 %.

- **Mise à disposition d'un composteur pour toute nouvelle construction**

Depuis octobre 2021, la collectivité a décidé de proposer la mise à disposition d'un composteur pour chaque nouvelle construction en même temps que les bacs de collecte. En 2024, **247 composteurs** ont été livrés.

- **Opération 1000 composteurs**

Au 1er janvier 2024, la loi AGEC (Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire) impose aux collectivités de proposer aux particuliers une solution de tri des biodéchets. Une des solutions privilégiées est le compostage individuel. Pour continuer d'accompagner les habitant dans la réduction de leurs déchets et accélérer le déploiement du compostage individuel, l'agglomération propose une nouvelle action : « l'opération 1000 composteurs ». Cette action vise à mettre à disposition gratuitement un kit de compostage aux usagers qui ne sont pas encore dotés.

Le kit de compostage est constitué :

- D'un composteur de 300L à monter soi-même
- D'un bioseau
- De guides sur le compostage, paillage et jardinage au naturel

La remise des kits se fait sur le site de l'Eco Centre à Chaumes-en-Retz. Avant la distribution, tous les participants assistent à une séance de sensibilisation sur les règles d'or du compostage.



**FICHE TECHNIQUE
KIT DE COMPOSTAGE**

RÉDUISONS
TRIONS
VALORISONS

Informations sur le composteur individuel

- Volume : 300 Litres
- Poids : 12,2kg
- Hauteur des portes : 6 à 8 mm
- Matière : plastique 100% recyclé et 100% recyclable
- Fabrication : française
- Carton M4 Environnement

Bioseau

- Volume : 20 Litres
- Poids : 0,487 kg
- Charge utile : 30 kg
- Dimensions (L x P x H) : 255 x 282 x 277 mm
- Matière : plastique 100% recyclé et 100% recyclable

Autres éléments du kit

Guides d'informations

En savoir +
Direction Prévention et Gestion des Déchets
02 51 74 28 50 - environnement@pornicagglo.fr
www.pornicagglo.fr

PORNIC agglo Terre marine et Terre d'énergie

Ainsi au total en 2024 :

- 8 dates (1 par mois d'avril à novembre)
- **637 composteurs** ont été distribués
- **25 sessions** de formation
- **809 personnes** ont été sensibilisées

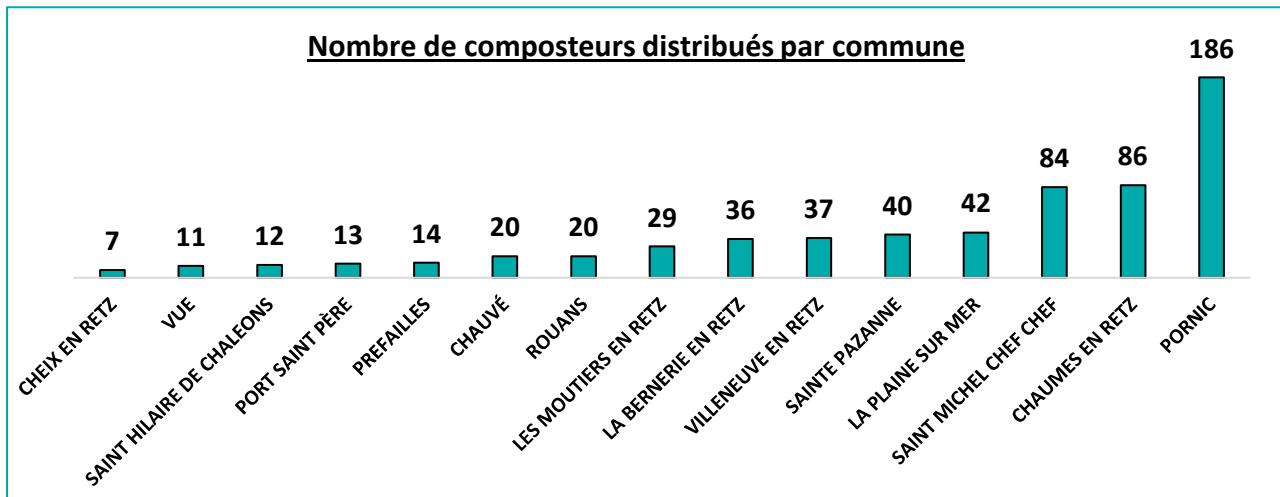
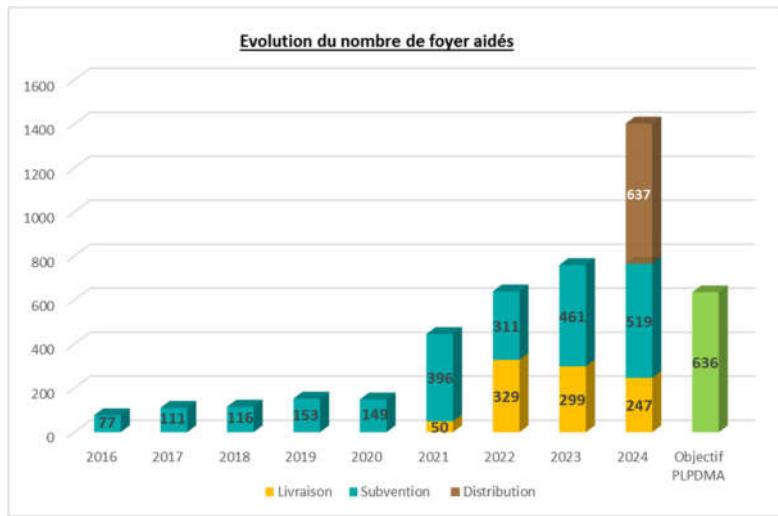


Figure 26: Evolution du nombre de foyer aidé (subvention et distribution) pour la mise en place de composteur et objectif PLPDMA.



En 2024, l'objectif du PLPDMA est atteint puisque **1 403 foyers** ont été équipés de composteurs.

On estime que ces actions en faveur du compostage individuel permettent de détourner 146 tonnes de déchets de cuisine et 169 tonnes de déchets verts par an. La dernière caractérisation, réalisée en juin et juillet 2024, a permis de mesurer la quantité de putrescible restant dans les ordures ménagères (24,1 %). Depuis 2018, une réduction de 43 % de la quantité de déchets putrescibles dans les ordures ménagères a pu être mesurée.

2.1.2 Soutien au compostage collectif.

Pour répondre aux besoins des logements collectifs, des restaurants scolaires et des campings, la stratégie de déploiement de composteur collectifs se poursuit en partenariat avec le CPIE Logne et Grand Lieu.

26 sites de compostage collectifs ont été installés depuis 2020 (15 nouveaux sites en 2024).

Figure 27: Sites de compostage collectifs installés et équipés depuis 2014



Le suivi des sites déjà installés pour les particuliers, les opérations de retournement et les formations ont demandé 18 interventions et visites en 2024.

Parallèlement à ce déploiement à destination des particuliers et des restaurants scolaires, Pornic Agglo Pays de Retz propose aux campings qui le souhaitent :

- La livraison d'un équipement de compostage collectif et des supports de communication associés
- Les conseils pour l'implantation du site et la mise en œuvre du projet
- En 2024, 8 campings ont bénéficié de cet accompagnement.



2.1.3 Campagne de communication sur la gestion de proximité des bio déchets.

❖ Animation : « le compostage, comment ça marche ? »



Nouveauté 2024 :

L'agglomération propose une nouvelle animation courte et gratuite d'une heure pour initier les usagers qui en ont en besoin à la pratique du compostage et au recyclage de vos déchets de cuisine et du jardin. Qu'est-ce que je peux mettre dans mon composteur ? Comment obtenir un bon compost ? Comment l'utiliser ? Il s'agit de découvrir les règles d'or du compostage et de trouver les réponses à toutes les questions du quotidien.

En 2024, 6 animations ont permis de sensibiliser 41 personnes.

❖ Atelier : « Recycler ses déchets au jardin »

L'agglomération continue son partenariat avec le CPIE Logne et GrandLieu en proposant un atelier plus complet d'environ 3h qui permet d'acquérir des techniques pour Réduire, Réutiliser, et Recycler les ressources végétales du jardin : paillage, haie de Benjes et techniques de compostage sont au programme entre théorie et pratique.

En 2024, 5 sessions de formations ont eu lieu sur le territoire et ont permis de former 46 personnes.



❖ Opération de broyage des déchets verts



Pour inciter les communes à organiser des évènements de sensibilisation sur le paillage et le compostage auprès de ses usagers, la Communauté d'Agglomération finance la location de broyeur lors des évènements. En 2024, la commune de Rouans a pu en bénéficier sur une journée permettant aux usagers de venir broyer leurs végétaux et de repartir avec du broyat. Tout au long de la journée, 10 remorques ont ainsi transité.

C'était aussi l'occasion de mettre en service un nouveau site de compostage collectif et informer les usagers sur ce dispositif. Au total, **8 personnes** ont été sensibilisées.



❖ Fête des jardins à la Bernerie-en-Retz

L'agglomération participe une nouvelle fois à la Fête des Jardins Naturels à la Bernerie-en-Retz, organisée par l'association Hirondelle le dimanche 6 octobre. L'occasion de sensibiliser **66 personnes** sur le compostage et paillage et les actions engagées par l'agglomération sur ce sujet.

❖ Eco exemplarité des collectivités

Le programme de prévention des déchets prévoit de sensibiliser les communes à la gestion écologique de leurs espaces verts.

En 2024, **une matinée technique** a été organisée le 10 octobre pour permettre à **11 agents et élus** d'échanger sur ce sujet.

Depuis plusieurs années, chaque commune développe des techniques diversifiées pour aller vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Afin de profiter des expériences des uns et des autres une demi-journée de valorisation des bonnes pratiques est organisée.

Deux visites avaient été programmée, la commune de Saint Michel Chef Chef fortement impactée par les inondations de la veille n'a pas pu accueillir de groupe.

La matinée a été consacrée à la visite du quartier de Gourmalon pour amener le sujet de l'acceptation du public des espaces de nature en ville.



2.1.4 Stop Pub.



La communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz incite à la réduction des papiers en éditant et mettant à disposition des usagers des autocollants Stop Pub. Ces autocollants sont disponibles sur les antennes de l'agglomération, dans les mairies et auprès livreurs lors des interventions sur les bacs de collecte.

2.1.5 Ressourcerie le Réservoir – Le réemploi

La Ressourcerie de l'Association Le Réservoir permet la collecte et le réemploi d'objets pouvant être revalorisés, transformés et revendus ou recyclés sans but lucratif.

- Les usagers, du territoire de la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz, peuvent venir déposer les objets qui ne leur sont plus utiles et qui pourraient trouver une seconde vie dans les boutiques solidaires de Sainte Pazanne et de Saint Brévin.
- L'association peut se déplacer et récupérer au domicile des habitants, du territoire de la Communauté d'agglomération, des objets encombrants sur demande, et ce, moyennant des frais de déplacement à la charge du demandeur.



La ressourcerie a détourné **275 tonnes d'objets** en 2024 sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz.

2.1.6 Action « Ici on accepte vos contenants ».

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 vise à transformer l'économie linéaire « produire, consommer, jeter » en une économie circulaire. Elle se décline en cinq grands axes : sortir du plastique jetable, mieux informer les consommateurs, lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire, agir contre l'obsolescence programmée et mieux produire. Aujourd'hui, plusieurs mesures font déjà partie du quotidien des Français. D'autres sont en cours de déploiement. L'objectif est de mettre fin à toutes les formes de gaspillage.



Dans ce cadre, l'agglomération souhaite également proposer des actions à destination des professionnels et notamment des commerçants.

Ainsi, la Direction Prévention et gestion des déchets en partenariat avec la Direction du Développement économique de la communauté d'agglomération, lance l'action « **Ici, on accepte vos contenants** ». Celle-ci vise à proposer gratuitement aux commerçants qui acceptent l'utilisation de contenants réutilisables par leurs clients, des affiches et macarons à disposer dans les commerces.

Les objectifs sont multiples :

- Réduire les déchets d'emballages.
- Rendre plus visible les commerçants s'impliquant dans cette démarche durable.
- Permettre aux commerçants de réaliser des économies d'emballages et de fidéliser leurs clients engagés dans la démarche de réduction des déchets.
- Encourager les commerçants à accepter les contenants des consommateurs et les favoriser.
- Rappeler aux consommateurs qu'ils peuvent amener leur propre contenant et les inciter à le faire.
- Rassurer les consommateurs afin qu'ils osent demander à leur commerçant de remplir leur contenant.
- Encadrer une pratique en exposant clairement les règles.

En 2024, 21 commerçants en ont bénéficié.

2.2 Animations sur la réduction des déchets et le geste de tri.

2.2.1 Animations scolaires.

Chaque année, plusieurs types d'animations sont proposées aux écoles primaires du territoire :

- Les animations sur la réduction et le tri des déchets en classe
- Les visites de l'Eco Centre
- Les visites de Vendée Tri et de la Maison de la Pêche
- Les visites de la Ressourcerie du Pays de Retz, en partenariat avec l'Association le Réservoir

❖ Animations en classe :

Trois animations différentes sont proposées aux classes du territoire :

- Le tri et le recyclage
- Le compostage et les petites bêtes
- La lutte contre le gaspillage alimentaire

	Nombre d'élèves sensibilisés	Nombre de classes
Tri et recyclage	252	11
Compostage et petites bêtes	229	10
Lutte contre le gaspillage alimentaire	147	6
	628	27

❖ Visites de l'Eco Centre à Chaumes-en-Retz :

Les visites de l'Eco Centre, usine de traitement des ordures ménagères, sont aussi ouvertes aux classes des collèges et des lycées.

L'agglomération finance une visite de l'Eco Centre par école avec le transport (A/R) en car scolaire pour 36 élèves maximum. Pour les écoles ayant des gros effectifs : toutes les classes d'un même niveau peuvent profiter de cette demi-journée (la totalité des transports sera également financée).

Les élèves ont l'occasion de visiter l'usine de tri mécano biologique, de découvrir l'installation de stockage des déchets non dangereux et ils sont amenés à participer à des petits jeux sur les écogestes dans une salle pédagogique dédiée.

En 2024, l'Eco Centre a accueilli **513 élèves** lors de **20 visites**.



❖ Journée Vendée Tri / Maison de la Pêche et de la Nature :

Après une année scolaire sans possibilité de visiter Vendée Tri, les cycles 3 des écoles primaires de l'agglomération peuvent de nouveau participer à une journée en Vendée. Les élèves peuvent alors découvrir le centre de tri Vendée Tri situé à la Ferrière où l'ensemble des emballages de Pornic agglo Pays de Retz sont acheminés. Les visites sont assurées par notre partenaire : le syndicat départemental Trivalis. Pour optimiser les transports, la journée est complétée par une animation à la Maison de la Pêche et de la Nature située à proximité du centre de tri. L'agglomération finance le transport scolaire et la visite de Vendée Tri.

Vous trouverez ci-dessous un programme type pour cette journée adaptable en fonction des horaires et de l'adresse de chacun des établissements scolaires :

JOURNÉE VENDÉE TRI/MAISON DE LA PÊCHE ET DE LA NATURE – CYCLE 3		
MATIN	8h45 10h30 10h30-12h15 12h15-12h30	Départ du bus depuis l'école vers Vendée Tri Arrivée sur site du car scolaire Visite de l'usine de tri Transfert en bus de Vendée Tri vers la Maison de la Pêche et de la Nature
GRATUIT	12h30-13h00	Pique-nique sur le site de la Maison de la Pêche et de la Nature Présentation du site et retour sur la visite du matin
APRES-MIDI	13h00-14h45	Groupe 1 Activité autour d'un écosystème aquatique revisité : "l'aquaponie" Groupe 2 Initiation à la pêche avec un animateur
PAYANT	14h45 16h30	Initiation à la pêche avec un animateur Activité autour d'un écosystème aquatique revisité : "l'aquaponie" Départ des élèves vers leur établissement Arrivée du car à l'école

En 2024, **11 classes** soit **256 élèves** ont participé à cette journée.

❖ Visite de la Ressourcerie « Le Réservoir » à Sainte-Pazanne :

Pour la 2^{ème} année consécutive, les élèves du cycle 3 des écoles primaires peuvent bénéficier d'une visite de la Ressourcerie du Pays de Retz, en partenariat avec l'Association le Réservoir, afin de les sensibiliser aux enjeux du réemploi. L'agglomération prend en charge le coût de la visite ainsi que le transport scolaire aller-retour.

En 2024, **9 classes** soit **206 élèves** ont pu en bénéficier.

2.2.2 Visites grand public de l'Eco Centre.

Ces visites se déroulent les 1^{ers} mercredis de chaque mois et les 3^{èmes} mercredis du mois de juillet et août. Elles permettent aux usagers de découvrir comment une partie des déchets est valorisée en compost. La visite commence par l'espace ludique et pédagogique, dédié à la découverte de la biodiversité et du fonctionnement du sol. Puis le parcours permet de comprendre le fonctionnement de l'usine et de découvrir l'installation de stockage des déchets non valorisables (ISDND).

En 2024, les visites ont pu reprendre au printemps. L'occasion d'expliquer aux usagers les travaux mis en œuvre afin de moderniser la chaîne de tri pour valoriser plus de déchets en énergie, améliorer les conditions de travail des agents, renforcer la défense incendie.

Plusieurs groupes ont bénéficié des visites :

- Le Conseil de Développement de l'agglomération à deux reprises
- Le Conseil Municipal des Enfants de Saint-Michel-Chef-Chef
- Les stagiaires de secondes accompagnés par le Service Jeunesse et les Ressources Humaines



Ainsi, au total, **112 personnes** ont pu découvrir l'envers du décor au cours de **11 visites**.

2.2.3 Village du développement durable.



La Direction Prévention et Gestion des Déchets a participé une nouvelle fois au Village du Développement Durable de l'agglomération le samedi 4 mai. Un stand d'informations et de sensibilisation pour échanger sur les actualités du moment et la gestion des déchets au quotidien.

La participation à ce village a permis de toucher **206 personnes**.

Lors de cette journée, le service a proposé un atelier Zéro Déchets avec la fabrication de Bee Wrap. **10 personnes** ont pu en profiter.



Le village a aussi été l'occasion de tester des nouvelles corbeilles de tri hors foyer spécifiques pour les événements et manifestations. Test positif, puisque globalement les visiteurs ont bien trié leurs déchets d'emballages.

2.2.4 Animations estivales

❖ Marchés estivaux

Les stands sur les marchés permettent d'aller à la rencontre des administrés et de sensibiliser les résidents permanents, secondaires et les vacanciers, au compostage, à la réduction des déchets, au tri, au recyclage et à la gestion des déchets au quotidien. Ces présences ont permis des échanges avec **604 personnes** sur les **12 marchés**.



❖ Stand d'informations en déchèterie

Lors de l'été 2024, l'agglomération a aussi souhaité rencontrer les usagers en étant présent directement dans les 6 déchèteries du territoire pour communiquer sur les cartes d'accès mais aussi sur tous les sujets du quotidien et la réduction des déchets de déchèterie. **6 jours** ont été dédiés à ces présences et ont permis de rencontrer **404 personnes**.

Une opération exceptionnelle a également eu lieu le 14 août : l'ouverture au public de la zone de réemploi à la déchèterie de la Génierie à la Plaine-sur-Mer. Le temps d'une journée, les usagers avaient le droit de reprendre gratuitement tous les objets dont ils avaient besoin. L'opération a rencontré un vif succès avec **une centaine de personnes**.



❖ Actions en partenariat avec le Service Enfance et Jeunesse de l'agglomération

Animations pendant les séjours enfance été 2024

- 5 agents du Service Enfance dont les directeurs des séjours enfance ont eu une sensibilisation au tri des déchets afin de pouvoir bien transmettre les consignes lors des séjours estivaux
- Des poubelles de tri ont été installées sur tous les camps
- La Direction Prévention et Gestion des Déchets a mis à disposition des outils pour les jeunes comme le jeu de l'oie géant sur l'environnement
- Le service Gestion des Déchets est intervenu à **deux reprises** sur des séjours enfance à Port-Saint-Père pour proposer aux jeunes le jeu de l'oie géant sur l'environnement et le jeu des objets durables :



Le 11 juillet : **30 enfants** ont été sensibilisés

Le 19 juillet : **11 enfants** ont participé

Chantiers jeune

Chaque année, le Service Jeunesse et Info Jeunes de Pornic Agglo Pays de Retz organisent des chantiers de jeunes sur des temps de vacances scolaires.

Le concept est de proposer aux jeunes de 14 à 17 ans de s'investir de plusieurs jours à une semaine dans des missions qui participent au bon fonctionnement ou qui ajoutent une plus-value aux structures d'une ou plusieurs communes.

En 2024, la Direction Prévention et Gestion des Déchets a proposé un projet visant au réemploi des objets : la mise en valeur de vieilles armoires pour les transformer en boîtes à don. Ce sont ainsi **12 jeunes** qui se sont investis sur **2 demi-journées**.

2.2.5 World Clean up Day – Journée Mondiale de nettoyage de la Planète

Cette journée de mobilisation citoyenne et environnementale organisée à l'échelle mondiale a pour but de sensibiliser le plus grand nombre sur les conséquences et les dégâts de tous les déchets délaissés dans la nature et au-delà de fédérer tous les citoyens et acteurs pour mieux produire, mieux consommer et moins jeter. Le principe étant d'inviter le plus grand nombre à poser un regard différent sur nos lieux de vie du quotidien et agir dans un cadre convivial en organisant des opérations de nettoyage dans nos villes, côtes et campagnes et ainsi contribuer à la protection de notre environnement.



Lors de la semaine, **17 agents de l'agglomération** ont aussi participé à des nettoyages autour de leurs locaux. Cela a permis de ramasser **115kg de déchets abandonnés**.

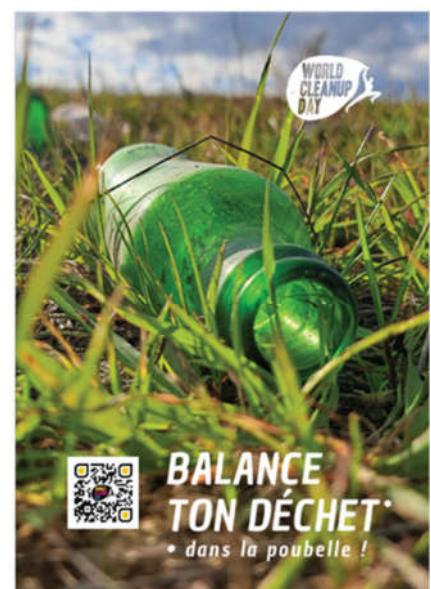
La ville de Pornic a également sollicité l'agglomération pour sensibiliser leurs administrés sur leur **opération de nettoyage** de la commune. A cette occasion :

- 10 personnes ont participé au nettoyage
- **21 personnes** ont été sensibilisées sur le stand
- 6,2 kg de déchets ont été ramassés
- 1000 mégots ont été collectés



PETIT DÉCHET NE VEUT PAS DIRE PETIT IMPACT

Chaque année, les chewing-gums représentent environ 100 000 tonnes de pollution plastique. Sa place est dans la poubelle, chaque geste compte !



BALANCE
TON DÉCHET
• dans la poubelle !

2.2.6 Sensibilisation à la réduction et au tri des déchets

- Le 13 février, une animation sur le tri avec la Résidence Séniors Espace et Vie à Pornic : **12 personnes sensibilisées**
- Le 14 février, une animation sur le compostage avec la Résidence Séniors Espace et Vie à Pornic : **7 personnes**
- Le 19 juin, une animation pour le personnel sur le compostage à la Maison du Parc à Chauvé : **15 personnes**
- Le 25 juin, une animation sur le compostage à la micro-crèche à Chauvé : **10 personnes**
- Le 9 et 16 juillet, **deux** animations pour le personnel sur le compostage au centre multi-accueil La Toupie à Pornic : au total **15 personnes**
- Le 16 juillet, une formation pour les saisonniers du prestataire de collecte à Pornic : **10 personnes**

2.2.7 Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Il s'agit d'un temps fort de mobilisation pour sensibiliser les citoyens à la nécessité de réduire les déchets et leur donner les clés pour agir au quotidien. Cette semaine permet de mettre en lumière et d'essaimer les bonnes pratiques de production et de consommation afin de réduire les déchets, de lutter contre le gaspillage alimentaire, de promouvoir le compostage, de favoriser le réemploi, la réparation et la réutilisation et lutter contre les dépôts sauvages. L'édition 2024 s'est déroulé du 16 au 24 novembre 2024.

❖ Collecte de jouets « Laisse parler ton cœur »

L'agglomération en partenariat avec Ecosystem et Ecomaison organise l'opération « Laisse Parler ton Cœur » : une collecte solidaire de jouets d'occasion.

Organisée du 16 novembre au 7 décembre 2024, la collecte a eu lieu dans **6 points de collecte** répartis sur le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz dont :

- L'accueil de la Direction Prévention et Gestion des Déchets
- L'accueil de l'Aquacentre
- L'accueil général à Pornic
- L'accueil général à Sainte-Pazanne

Cet appel au don a permis à des centaines de familles modestes d'offrir des cadeaux de Noël à leurs enfants, mais également de prolonger la durée de vie de milliers de jouets. Tous les jouets ont été remis à l'association Le Réservoir, la Ressourcerie du Pays de Retz.



En tout, sur les 6 points de collecte, **39 hottes** ont été remplies de jouets.

❖ Réduc'Day 2024

En prévision de l'édition 2024, l'agglomération a souhaité solliciter dès la fin de l'année 2023 les partenaires du territoire afin de créer un évènement commun pour toucher un plus grand public et avoir un temps fort sur une journée dédiée à la réduction des déchets.



Ainsi, plusieurs réunions au cours de l'année 2024 ont permis de construire tous ensemble la **1^{ère} édition du Réduc Day le samedi 16 novembre 2024** de 10h à 18h à la Salle de l'Ellipse à Chaumes-en-Retz, un évènement inédit et gratuit. Le thème de la journée était le réemploi et la réparation.

L'évènement a rencontré un vif succès avec des visiteurs, tout au long de la journée, constitués d'un public familial. Il est néanmoins difficile de quantifier le nombre de personnes de passage sur l'évènement, ce doit être de l'ordre de plus de 500 personnes. L'engagement des partenaires, des bénévoles, de l'ensemble des agents de la Direction Prévention et Gestion des Déchets, la diversité des animations pour les petits et les plus grands, l'offre de boissons et de restauration sucrée et salée, le spectacle de la fin de journée et l'ambiance festive ont grandement participé à la réussite de l'évènement. Le Réduc'day a permis de toucher de façon ludique un public semi-averti peu habitué au sujet des déchets et de mettre en avant les acteurs du territoire en faveur de la réduction des déchets.

Plusieurs animations ont été portées par l'agglomération :

➤ Opération 1000 composteurs :



4 sessions
65 composteurs distribués
86 personnes sensibilisées

➤ Spectacle de l'Orchestre Zik à la Mine :

Orchestre composé de bricoleurs et musiciens amateurs qui jouent sur des instruments fabriqués à partir d'objets de récup.

2 représentations avec environ **60 personnes** à chaque représentation.



➤ Tables rondes :

Des citoyens du territoire ont accepté de partager leurs expériences sur des sujets plus pointus.

Une table ronde sur le sujet de l'achat vrac : **5 personnes** présentes.

Une sur le sujet du numérique : **7 personnes** sensibilisées.



➤ Gratifieria de jouets ou foire gratuite de jouets et atelier Euroshiki et Basket tri :



Avant Noël, les visiteurs déposaient tous les jouets en bon état dont ils n'avaient pas l'utilité et pouvaient repartir avec tout ce dont ils avaient besoin.

Un atelier avec des tutos permettait aussi de s'initier aux emballages cadeaux zéro déchet en tissu. Sur la journée, environ **70 personnes** sont passées sur le stand. Le basket tri a permis à plus d'une cinquantaine d'enfants d'apprendre les consignes de tri en s'amusant.



➤ Espace Enfance :

Avec la participation des médiathèques du territoire et du Service Enfance de l'agglomération, un espace dédié aux enfants a été mis en place avec coin lecture, dessins, jeux liés à la réduction des déchets. Ce lieu animé par des bénévoles a participé à créer une ambiance conviviale sur l'évènement, invitant les visiteurs à rester plus longtemps sur place et permettant aux adultes d'assister à des ateliers dédiés aux plus grands.



Pendant 1h, la conteuse Danielle Vandergucht a proposé plusieurs récits en lien avec l'environnement et la nature.

25 personnes ont assisté à la représentation.

➤ **Vélo Smoothies :**

A partir de fruits invendus, le vélo blender permet de faire du sport, de s'amuser et de déguster un bon jus de fruit tout en échangeant sur le sujet du gaspillage alimentaire.

Un grand succès auprès des petits et des plus grands avec plus de **100 personnes** rencontrées.



➤ **Stand « tout savoir sur vos déchets » :**



L'agglomération répond à toutes questions des usagers sur la gestion des déchets au quotidien.

130 personnes ont échangé avec les agents du service.

➤ **Espace Vidéo :**

Le matin, vidéos courtes qui défilent, l'après-midi vidéo commentée par un bénévole.

Environ **40 personnes** ont profité de cet espace.

Figure 28: programme complet du Réduc Day



TABLE RONDE «LE NUMÉRIQUE»

● Serge Pintout, Président de l'Association le Retzien Libre Public adulte 16h-17h

Vous vous questionnez sur l'impact du numérique dans nos vies ? Découvrez des astuces et outils plus éthiques et économiiques lors de cette animation. Serge Pintout, président de « Le Retzien Libre », répondra à vos questions et présentera des alternatives.



GRATIFERIA DE JOUETS OU FOIRE GRATUITE DE JOUETS

● Pomic agglo Tout public 10h-17h30 Pays de Retz

Avez Noel, venez déposer tous les jouets en bon état, propre et complet dont vous n'avez plus l'utilité et repartez avec tout ce dont vous avez besoin ! Découvrez aussi comment réaliser des emballages cadeaux zéro déchet en papier et en tissus !



GRATIFERIA DE VÊTEMENTS OU FOIRE GRATUITE DE VÊTEMENTS

● Le Temps des Cerises Tout public 10h-17h30

Déposez vos vêtements de la collection Automne-Hiver en bon état et propre et repartez avec ce dont vous avez besoin. Toutes modes, tous âges. Venez, donnez, prenez, réutilisez !



ATELIERS ET DÉMONSTRATIONS DE RÉPARATION TEXTILE

● Le Temps des Cerises - Association Hirondelle Tout public 10h-17h30

Apprenez à prolonger la vie de vos vêtements avec des outils de réparation et de customisation. Installez-vous au Boro, technique japonaise de raccommodage, et fabriquez des washi, épouges durables à partir de vêtements textiles. Des bénévoles vous donneront leurs meilleurs conseils en couture.



PRÉSENTATION D'UNE MARMITE NORVÉGIENNE

● La vague Eco Creative Marie-Claire Douaud Tout public 10h-17h30

Associez récupération de tessus et économie d'énergie ! Marie-Claire vous propose de découvrir les étapes de fabrication d'une marmite norvégienne. Cette présentation sera complétée par un échange sur la cuisson basse température grâce à cette marmite.



ATELIER FABRICATION DE NICOIRS

● Association Réinventons-Nous! Adultes et enfants de plus de 10 ans accompagnés de leurs parents Tout public 10h-17h30

Venez fabriquer votre propre nichoir ! A partir d'un plan simple et de matériel de récupération en bois, venez construire un nichoir pour accueillir les oiseaux qui s'installent dans le jardin au printemps prochain. Sans laisser les stocks disponibles.



DANS LA PEAU D'UN VALORIZATEUR D'UNE RESSOURCERIE

● Le Réervoir - Ressourcerie du Pays de Retz Tout public 10h-17h30

Le Réervoir propose un atelier pour découvrir le métier de valoriste : trier, valoriser des objets. Un espace de sensibilisation sur les ressourceries et des objets valorisés y seront présentés.



STAND «OSONS LE JARDIN AU NATUREL»

● CFIE Logie et Grandjeu Tout public 10h-17h30

Stand d'informations, d'échanges et de sensibilisation sur le jardin naturel. Exposition, outils pédagogiques, documents... Des amateurs sont à votre disposition pour répondre à vos questions diverses et variées autour du jardin sans produit phytosanitaire et vous donner des solutions pratiques.



STAND POISON'ERIE 2050

● Association Surfider Tout public 10h-17h30

Sous forme d'un étal de jolis poisonniers bien frais, découvrez de façon très ludique ce que l'on retrouve en mer : les plastiques et autres déchets avec leur durée de vie et ainsi comprendre leur toxicité et l'impact de cette pollution plastique.



ESPACE ENFANCE

● Bénévole Enfants sous la responsabilité des parents 10h-17h30

Apprenez tout en s'amusant ! Une bénévole sera présente pour faire découvrir aux plus jeunes comment réduire ses déchets grâce à la rose des déchets, des jeux, livres, dessins... Ils pourront aussi s'inspirer à la création de sacs cadeaux en recyclant de vieilles affiches.



VELO SMOOTHIE

● Pomic agglo Tout public 10h-17h30 Pays de Retz

Prenez-vous à briser des calories avec notre vélo blender et déguster un bon jus de fruit à partir de produits inventés. Une belle occasion de parler du gaspillage alimentaire tout en s'amusant !



STAND «TOUT SAVOIR SUR VOS DÉCHETS»

● Pomic agglo Tout public 10h-17h30 Pays de Retz

Pour les plus grands, venez échanger sur les actualités du moment et les actions mises en place par votre Agglo. Pour les plus petits, découvrez en vous amusant avec le cherche et trouve du zéro déchet, le puzzle du recyclage ou encore le célèbre basket fit !



OPÉRATION DE BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

● Commune de Chauvigny-en-Retz Public Adulte 9h-12h

La commune de Chauvigny-en-Retz organise un atelier de broyage des déchets verts. Rendez-vous sur le parking de la salle Ellipse avec vos légumes et repartez avec votre broyat ! Des animations sur le compostage et le paillage sont prévues toute la journée.



ATELIER SOUPE PARTICIPATIVE

● Association Hirondelle Tout public 10h-12h

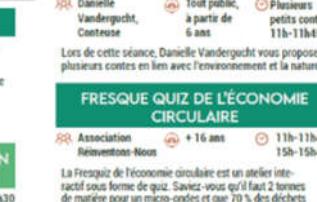
Rejoignez l'association Hirondelle pour réaliser une bonne soupe à partir de légumes en surplus ! Prenez quelques instants pour nous aider à les éplucher ! En prime : une dégustation gratuite sur le temps du midi !



NESTING - ACCUEILLIR BÉBÉ DANS UN ENVIRONNEMENT INTÉRIEUR SAIN

● Pomic agglo Pays de Retz Priorité aux futurs parents et parents d'enfant de moins de 3 ans 10h30-12h30

Créons un environnement intérieur sain pour protéger nos enfants du plastique ! Apprenons à repérer les polluants, comprendre leurs effets sur la santé et réduire l'exposition des jeunes enfants. Un atelier en lien avec les 1 000 premières jours de l'enfant +



OPÉRATION 1 000 COMPOSTEURS

● Pomic agglo Tout public 10h30-11h30 Pays de Retz 12h-13h 14h-15h30 16h-17h

Si vous avez un jardin et souhaitez réduire vos déchets, l'agglo vous met à disposition un kit de compostage gratuit (composteur 300L, bacssoie, guides). Une initiation est prévue avant la remise du kit. Dans la limite des stocks disponibles



SÉANCE DE CONTES

● Danielle Vandergucht, Conteuse Tout public, à partir de 6 ans Plurieurs petits contes 11h-11h45

Lors de cette séance, Danielle Vandergucht vous proposera plusieurs contes en lien avec l'environnement et la nature.



FRESQUE QUIZ DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

● Association Reinventions-Nous! + 16 ans 11h-11h40

La Fresque de l'économie circulaire est un atelier interactif sous forme de quiz. Savez-vous qu'il faut 2 tonnes de matière pour un micro-onde et que 70 % des déchets organiques sont incinérés ou enfouis ? Découvrez les enjeux de l'économie circulaire et repartez avec des idées d'actions !



ATELIER FABRICATION DE PAPIER RECYCLÉ

● La vague Eco Creative Véronique Derouin Adultes et enfants de plus de 5 ans accompagnés de leurs parents 11h-12h 13h-16h

Et si vous fabriquiez votre propre papier ? Lors de cet atelier, Véronique Derouin, illustratrice et art-thérapeute, vous apprendra à créer du papier, de la création de la pâte à papier jusqu'aux premières feuilles.



SPECTACLE DE L'ORCHESTRE DE MUSIQUE RÉCUP

● ZIK A LA MINE Tout public 14h-14h20 17h30-17h50

Venez danser au son de ZALM ! Cet orchestre, composé de bricoleurs et musiciens amateurs de « Le Grem », joue sur des instruments fabriqués à partir d'objets de récup'. Le groupe est accompagné par deux musiciens professionnels.



ATELIER FABRICATION DE BALMÉ A LEVRES

● Association Surfider Tout public 14h30-17h30

Cet atelier « zéro déchet » vous apprend à créer un baume à lèvres à partie d'ingrédients naturels, sans emballage plastique ni produit toxique. Une manière idéale de consommer autrement tout en prenant soin de votre santé et de l'environnement !



ROUE DES QUIZ ET BOITES SURPRISES DE LA MARÉE

● Association Surfider Tout public 14h30-15h30

Testez vos connaissances sur plusieurs thèmes liés à l'environnement. Retrouvez aussi par le toucher, ce qui est naturellement retrouvé sur la laisse de mer et la plage.

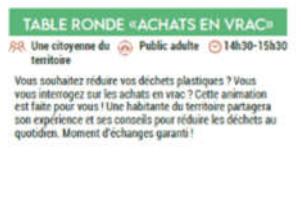


TABLE RONDE «ACHATS EN VRAC»

● Une citoyenne du territoire Public adulte 14h30-15h30

Vous souhaitez réduire vos déchets plastiques ? Vous vous interrogez sur les achats en vrac ? Cette animation est faite pour vous ! Une habitante du territoire partagera son expérience et ses conseils pour réduire les déchets au quotidien. Moment d'échanges garanti !

Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Page 51 sur 70

2.2.8 Bilan total

En 2024, **164 animations** (159 en 2023) ont été organisées et réalisées par le service Gestion des Déchets. Au total, ce sont **4763 personnes** (5112 personnes sensibilisées en 2023) qui ont été sensibilisées.

2.3 Pourcentage de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits depuis 2010.

Tableau 16: Pourcentage de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits depuis 2010.

en tonnage	2010	2024	évolution 2024/2010 (%)
ordures ménagères et assimilés	15 418	13 961	-9,45
collecte selective (emballages, verre, papiers)	6 083	8 938	46,94
déchèteries (hors déchets verts)	14 056	26 612	89,33
déchets verts	9 517	19 669	106,68
TOTAL	45 073	69 180	53,48
indice de réduction des déchets	100	153,5	
en ratio kg par hab DGF	2010	2024	évolution 2024/2010 (%)
ordures ménagères et assimilés	236	164	-30,62
collecte selective (emballages, verre, papiers)	93	105	12,59
déchèteries (hors déchets verts)	215	312	45,07
déchets verts	146	231	58,37
TOTAL	690	811	17,61
indice de réduction des déchets	100	117,6	

3 INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT.

3.1 Nature et Localisation des unités de traitement.

3.1.1 Valorisation des papiers.



Après la collecte, l'ensemble des papiers du territoire sont vidés sur le quai de transfert de Communauté de Communes Sud Estuaire à Saint Père en Retz. En 2024, ils ont été rechargés en semi-remorques et transportés vers l'usine de recyclage **Norske Skog Golbey** située à Golbey dans les Vosges (88) pour y être recyclé en papier journal.

3.1.2 Valorisation des emballages.



Après la collecte, l'ensemble des emballages du territoire sont vidés sur le quai de transfert de la Communauté de Communes Sud Estuaire à Saint Père en Retz. Ils sont ensuite rechargés en semi-remorques et transportés vers le Centre de tri **Vendée Tri** situé à la Ferrière en Vendée (85). Les emballages sont ensuite séparés en différentes matières et revalorisés par les repreneurs ci-dessous :

Tableau 17: Repreneurs des emballages.

Matériaux	Nom du Repreneur
Acier	SUEZ
Aluminium	SUEZ
Petits aluminium	SUEZ
Plastiques (mix pe/pp/ps, mix pet clair, mix pet foncé et films)	VALORPLAST
PCC (briques de lait, ...) et PCNC (cartonnettes, ...)	REVIPAC
Papiers gros magasins	PAPREC

Les refus de tri sont acheminés vers l'usine d'incinération de CSR de Séché à Change (72), l'unité d'incinération de CSR COVALOR à la Ferrière (85), sur l'UIOM d'Alcea située à Nantes (44), ISDND aux Pineaux, l'Etrolle, 85320 Les Pineaux, ISDND La Chevrenière, 85390 Tallud-Sainte-Gemme.

3.1.3 Valorisation du verre.



Après la collecte, l'ensemble du verre du territoire est vidé sur le quai de transfert de la Communauté de Communes Sud Estuaire à Saint Père en Retz. Il est ensuite chargé par l'exploitant du quai puis transporté vers les sites de **VERRALIA**, l'usine **EVERGLASS** (02VB) située à Rozet Saint Albin dans l'Aisne (02) ou l'usine **EVERGLASS** (16VA) située à Châteaubernard en Charente (16).

3.1.4 Devenir des déchets collectés en déchèterie.

Le devenir des déchets collectés en déchèterie en 2024 est détaillé dans le tableau suivant.

Tableau 18: Devenir des déchets collectés en déchèterie.

Matériaux	Devenir	Où
Carton	Valorisation matière	SRMO Carquefou (44)
Ferraille	Valorisation matière	HRC Recyclage (44 – Le Pellerin)
Bois A	Valorisation énergétique	Chaufferie bois - Nantes (44)
Bois B	Valorisation matière	Meubles Gautier (Chantonnay – 85) / Fabrication de panneaux
Polystyrène / Films plastiques	Valorisation matière	Plastique recyclé de l'Ouest - Nantes (44)
Plastiques rigides	Valorisation matière	Cyclia (37 - Truyes)
Gravats	Remblaiement carrières	GSM Carrière de la Coche - Ste Pazanne (44)
Mobilier	Recyclage matière (52%) énergétique (42%) stockage (6%)	Literie : Recyc Matelas - Mortagne sur Sèvre (85)
		Mobilier Plastique : Cyclia - Truyes (37) et Véolia Barre Thomas - Rennes (35)
		Rembourrés CSR : Arc en Ciel - Couëron (44)
		Mobilier bois : Plateforme multimodal Véolia - Couëron (44)
		Refus de Tri : ISDND - Grand Landes (85)
		Mobilier ferraille : GDE - Montoir de Bretagne (44)
Souches	Valorisation énergétique	Chaufferie bois – Nantes (44)
Végétaux	Valorisation organique (broyage / compostage)	Eco Centre - Chaumes en Retz (44)
		Filières locales : agriculteurs (44)
Huiles moteurs usagées*	Autre filière de traitement	SARPI- Nantes (44)
Huiles végétales usagées	Valorisation matière (régénération)	VALOLEIQUE – Bouaye (44)
DDS	Autre filière de traitement	SOREDI - St Viaud (44) et CHIMIREC Javené (35)
Déchets d'amiante lié	Stockage ISDD	Ecoterre CHARIER – Le Cellier (44)
Plâtres	Valorisation matière	Usine Placo St Gobain - Cognac (16)
Tout Venant	Stockage ISDND Et valorisation énergétique	Eco site de la méiltée - Grand Landes (85) Arc En Ciel – Couëron (44)

3.1.5 Traitement des ordures ménagères

Les Ordures Ménagères de la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz sont traitées sur le site de l'Eco Centre situé sur la commune de Chaumes en Retz. L'Eco Centre comporte deux installations :

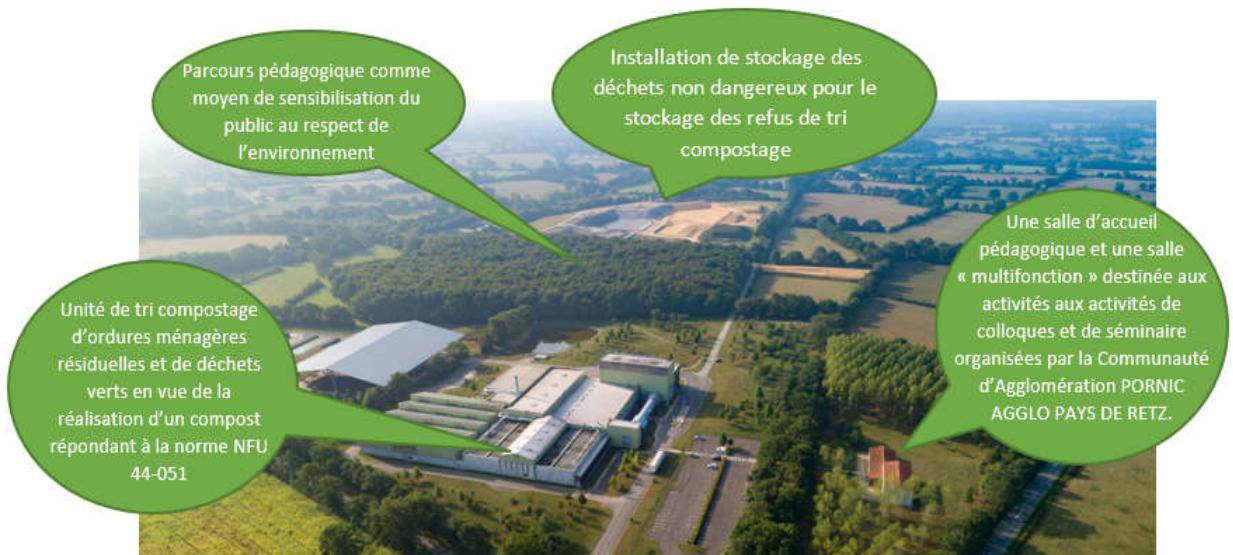
- Une installation de valorisation organique des ordures ménagères par tri compostage
- Une installation de stockage de déchets non dangereux (stockage des refus de tri compostage)

3.1.5.1 Présentation de l'Eco Centre

Le site de l'Eco Centre est positionné au Nord de la commune de Chaumes en Retz et à 2km au Nord-Est du bourg de Chauvé.

L'Eco Centre est un outil de valorisation organique des déchets ménagers. Complémentaire au tri sélectif réalisé à la maison, l'Eco Centre permet d'extraire la fraction organique présente dans les ordures ménagères des habitants et de la valoriser en produisant un compost répondant à la Norme NFU 44-051 « Amendements organiques et supports de cultures » destiné au monde agricole.

Figure 29: Les différentes installations de l'Eco Centre.



*En dehors du temps d'utilisation pour ces activités, la salle multifonction est prioritairement mise à disposition des collectivités de la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ, de la Communauté de Communes de SUD ESTUAIRE et des associations qui en feront la demande.

La capacité de traitement annuel de l'Eco Centre est la suivante :

- 38 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles
- 8 000 tonnes de déchets verts

3.1.5.2 Partenariat avec la Communauté de Communes Sud Estuaire.

Les élus de la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz et la Communauté de Communes Sud Estuaire ont décidé de renforcer les actions en commun dans le cadre d'une réelle coopération communautaire. Les deux collectivités ont souhaité travailler ensemble et engager une démarche commune pour le traitement de leurs ordures ménagères pour une période de 20 ans ; la Communauté de Communes Sud Estuaire après cette période s'engage à mettre sur son territoire le foncier nécessaire à un nouveau site de traitement des déchets ménagers des deux collectivités.

Au terme des discussions entre les parties, il a été décidé que la Communauté de Commune Sud Estuaire et la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz se verrait autorisées par convention à occuper conjointement l'Eco Centre pour assurer le traitement de leurs ordures ménagères résiduelles, dans le cadre d'une utilisation partagée de l'ouvrage moyennant le paiement d'une redevance par la Communauté de Communes Sud Estuaire à la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz permettant une

mutualisation des coûts d'investissements supportés par cette dernière. Cette convention a été signée le 19 novembre 2010.

Le comité de suivi composé d'élus des deux collectivités s'est réuni le 23 février, le 30 mai, le 07 juin et le 27 septembre 2024.

3.2 Données 2024 du fonctionnement de l'Eco Centre.

La Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz et la Communauté de Communes Sud Estuaire ont constitué un groupement de commandes pour passer un contrat de concession de service public pour l'exploitation du site de l'Eco centre à Chaumes en Retz.

Le contrat a été confié à la société GEVAL et a démarré le 1^{er} janvier 2023.

L'année 2023 a été une année particulière en raison d'indisponibilité de l'usine de tri compostage de septembre à décembre, période de réalisation des travaux de modernisation des installations prévus au contrat de concession et des travaux d'adaptation de la chaîne de tri pour permettre l'envoi des refus primaires en filière de préparation de combustible solide de récupération (CSR).

L'année 2024 a été marquée par la **remise en service de l'installation de tri compostage** et par le démarrage de **l'envoi d'une partie des refus de tri vers une installation de préparation de combustibles solides de récupération** sur la commune de St Christophe du Ligneron.

Le rapport annuel du délégataire est joint en annexe.

Les principales données techniques sont présentées ci-après.

Le site a employé 9 équivalents temps plein en 2024 incluant le personnel technique et l'encadrement.

28 095,31 tonnes d'ordures ménagères (OMR) et **7 691,02 tonnes de déchets verts broyés** ont été réceptionnées sur l'Eco Centre en 2024.

Tableau 19: Tonnages réceptionnés sur l'unité de tri compostage de l'Eco Centre en 2024.

Provenance	Ordures Ménagères	Déchets Verts
Pornic agglo Pays de Retz	13 960,91	7 691,02
CC Sud Estuaire	6 499,65	-
Déchets tiers	7 634,75	-
TOTAL	28 095,31	7 691,02

Total
des apports
35 786,33
tonnes

GEVAL est autorisé à apporter des déchets tiers pour atteindre la capacité nominale de l'unité de compostage.

La chaîne de tri de l'usine de tri compostage a permis d'extraire **187,70 tonnes de ferrailles** en 2024.

17 308,35 tonnes de refus de tri compostage ont été générées sur l'année 2024.

11547,86 tonnes ont été enfouies sur l'installation de stockage de déchets non dangereux du site et **6080,11 tonnes de refus ont été envoyées** sur l'unité de préparation de CSR de St Christophe du Ligneron (85).

En 2024, 3 781,01 tonnes de compost d'OMR ont été produites en sortie d'affinage et 4 044,05 tonnes de compost de déchets verts, soit un total de 7 825,06 tonnes de compost en mélange.

Après la reprise suite aux travaux de 2023, les casiers et tunnels ayant été vidés, la reprise des lots de compost s'est décalée dans l'année ce qui explique un plus faible tonnage de compost produit en 2024.

Après l'étape de maturation, **7 117,43 tonnes de compost normé NFU 44-051** ont été mises en stock sur la plate-forme extérieure au cours de l'année 2024.

On compte une production de 5 lots sur 2024.

En 2024, l'intégralité du compost produit s'est avéré conforme à la norme NFU 44-051.

Le compost produit sur l'Eco Centre a obtenu le label TERROM en 2020 (référentiel de certification d'un système d'assurance qualité pour les composts issus de tri-compostage ou de tri-méthanisation-compostage).



Les analyses du compost sont présentées ci-après.

Tableau 20: Analyses des lots de compost produit en 2024.

		Prélèvé par AUREA				Prélèvé par AUREA				TERROM	Moy % norme	Max % norme
		8 23 08 01	8 24 03 04	8 24 05 14	8 24 07 02	8 24 09 02	8 24 06 12	Moyenne	Max			
MS	% MB	80.2	63.4	72.8	72.4	69	71.7	66.1	80.20	> 30	> 45 à 70 <	
pH		9.02	8.05	9.09	8.9	7.88	8.6	8.4	9.10			
MO	% MB	39.8	34.8	40.0	35.9	38.0	37.8	33.0	46.70	> 20	> 22	
ISMO	sur 100					50.1		63.0	77.30			
N total	% MB	1.46	1.20	1.39	1.17	1.20	1.54	1.18	1.62	< 3		
N organique	% MB	1.45	1.04	1.36	1.11	1.09	1.54	1.10	1.54			
rapport N organique / N total	%	100%	87%	98%	94%	91%	100%	92%	1.00	> 33 %		
rapport C / N		13.3	14.5	14.4	15.3	15.8	11.8	14.1	19.50	> 8		
P2O5	% MB	0.54	0.44	0.50	0.49	0.52	0.57	0.47	2.86	< 3		
K2O	% MB	0.91	0.65	0.87	0.86	0.76	1.02	0.68	1.02	< 3		
N total + P2O5 + K2O	% MB	2.95	2.3	2.76	2.52	2.48	3.13	2.33	4.43	< 7		
MgO	% MB	0.54	0.39	0.63	0.49	0.48	0.49	0.44	0.63			
CaO	% MB	4.20	4.98	4.05	2.98	3.58	5.06	4.30	8.55			
Arsenic	mg/kg MS	5.98	4.28	4.38	7.31	4.89	7.3	5.4	9.10	18	16	26%
Cadmium	mg/kg MS	1.10	1.87	1.43	0.95	1.49	1.50	1.00	2.20	3	2.7	32%
Chrome	mg/kg MS	27.9	20.9	23.7	21.0	26.2	63.4	35.9	81.20	120	108	32%
Cuivre	mg/kg MS	95.8	106.0	90.1	71.0	95.3	91.4	110.1	234.0	300	270	36% 43%
Mercure	mg/kg MS	0.14	0.12	0.23	0.09	0.18	0.0001	0.21	1.40	2	1.8	10% 10%
Nickel	mg/kg MS	18.6	17.6	18.0	17.1	17.7	36.1	22.0	48.5	60	54	36% 48%
Plomb	mg/kg MS	45.3	50.9	39.7	32.5	53.8	40.3	59.4	155.0	180	162	30% 37%
Sélénium	mg/kg MS	< 3.15	< 2.63	< 2.65	< 2.6	< 2.63	< 1.5	0.64	4.60	12	11	38% 38%
Zinc	mg/kg MS	292	381	350	245	357	354	337	467	600	540	56% 64%
Fluoranthène	mg/kg MS	0.126	0.103	0.086	0.131	0.106	0.078	0.19	0.28	< 4	< 3.6	
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	0.042	< 0.041	< 0.04	0.129	< 0.041	0.064	0.08	0.15	< 2.5	< 2.3	
Benzo(a)pyrène	mg/kg MS	< 0.04	< 0.041	< 0.04	0.113	< 0.041	< 0.04	0.08	0.11	< 1.5	< 1.4	
Verre et métaux > 2 mm	% / MS	0.15	0.47	0.20	0.10	0.10	0.17	0.17	0.60	2		6% 14%
Plastiques durs, textiles > 5 mm	% / MS	0.37	0.44	0.28	0.18	0.28	0.27	0.26	0.72	0.8	0.8	39% 56%
Légers > 5 mm	% / MS	0.00	0.00	0.01	0.00	0.00	0.00	0.09	0.23	0.3	0.3	0% 0%
Somme des plastiques > 5 mm	% / MS	0.37	0.44	0.29	0.18	0.28	0.27	0.35	0.85	1.00		

5 193,80 tonnes de compost conforme ont pu être valorisées en agriculture en 2024. A fin 2024, le stock sur la plateforme était de 2 250 tonnes.

1 092,10 Tonnes de refus de déchets verts (partie grossière des déchets verts obtenue en sortie d'affinage) ont également été valorisées sur l'agriculture en 2024.

319,62 tonnes de refus déchets verts ont été enfouis sur l'ISDND car trop souillés pour retourner au sol.

Tableau 21: Faits marquants 2024 sur l'Eco Centre.

Date	Description de l'évènement
Janvier	Chantier de réfection des locaux sociaux
Janvier	Réparation de la carte électronique de pilotage du canon à eau.
Février	Changement des 4 axes de la table densimétrique cassés (ARVAL)
Mars	13/03 : mise en route de la centrale d'aspiration centralisée
	26/03 : Début du chantier IAEG dans les locaux TGBT et HT (DESAUTEL)
	Du 25 au 29 : reprise des non conformités suite au rapport de la SOCOTEC après les travaux (points entrants, grilles, ...) (SMI)
	Du 2 au 5 avril : Changement du tapis d'alimentation du BRS
Mai	Du 13 mai au 06 juin : peinture du BRS (SORESPI)
	29/05 : peinture de la salle de commande
Juin	03/06 : redémarrage de la torchère
	04 et 05/06 : audit interne ISO – triple certification et Terrom
	18/06 : mise en place de barrières de sécurité sur le site
	26/06 : Début de la caractérisation MODECOM sur les OMR entrantes en fosse
Juillet	Du 01 au 05/07 : finition de l'étanchéité process pour les chutes matières (GALLAS)
Aout	Du 06 au 08 : Reprise de la fissure sur le BRS (RM2S)
	Du 06 au 08 : marquage au sol (quais, parking, plots, ...)
	Le 08 et 09 : Audit AFNOR triple certification
Septembre	Le 20 : changement des axes de la table densimétrique (ARVAL)
Octobre	Du 21/10 au 01/11 : réparation des fissures sur le BRS (MONTRALEV)
Novembre	Le 14 : visite de la DDPP pour l'agrément sanitaire
	Du 18 au 29 : VLEP (Valeur limites d'expositions) sur les salariés (SOCOTEC)
	Le 21 : inspection de la DREAL pour l'ouverture de l'alvéole A7
	Le 27 : Audit TERROM
Décembre	Le 04 : curage fermentation OMR (ABL)
	Du 09 au 11 : réparation de la gaine d'aspiration en fermentation OMR (AMTI)
	Le 17 : audit transport de matière dangereuses

3.3 Suivi post exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon.

La Communauté d'Agglomération est propriétaire et exploitant au titre des installations classées de l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon sur la commune de St Michel Chef Chef. Cette installation est fermée depuis le 30 juin 2009. L'agglomération poursuit le suivi et l'entretien du site et de ses équipements dans le cadre du suivi post-exploitation.

L'agglomération poursuit le suivi élargi des eaux souterraines autour de l'installation. Une campagne d'analyse sur 8 piézomètres a été réalisée respectivement en mars, juin, septembre et décembre 2024.

3.4 Suivi post exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux des 6 Pièces.

Pornic Agglo Pays de Retz est adhérente au syndicat Mixte Région de Grandlieu Machecoul pour l'exploitation du CET 6 Pièces pour la seule partie de son territoire correspondant à l'ancien territoire de la Communauté de Communes Cœur Pays de Retz et à la commune de Villeneuve en Retz.

3.5 Taux global de valorisation matière et valorisation énergétique des déchets ménagers et assimilés et indice de réduction des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en ISDND.

Figure 30: Taux de valorisation 2024 des déchets ménagers et assimilés collectés par Pornic Agglo Pays de Retz.

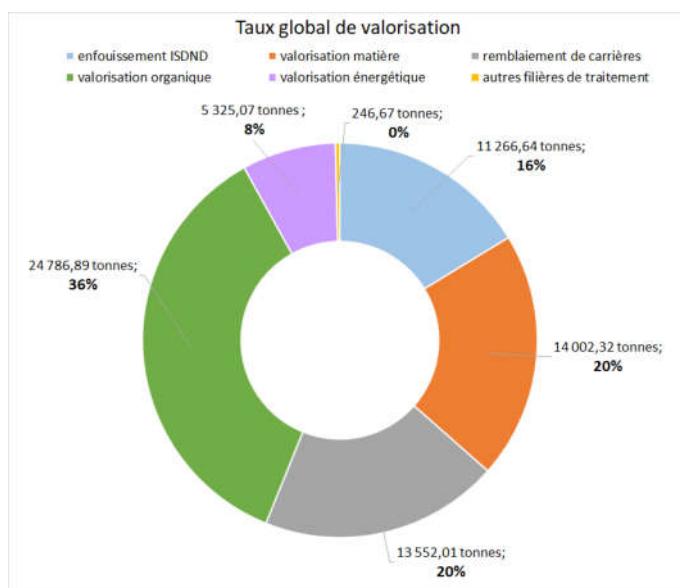
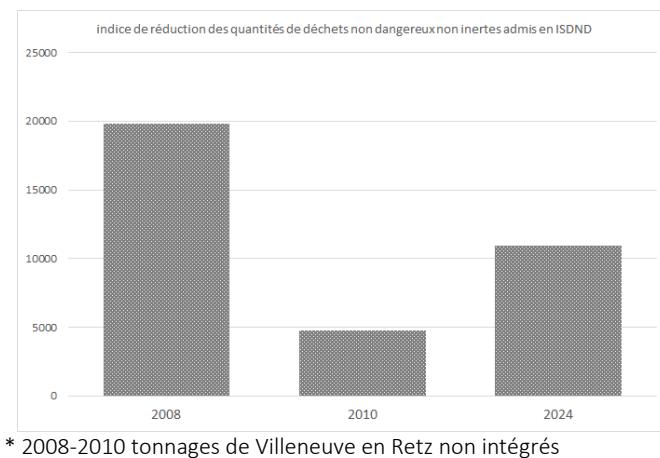


Figure 31: Evolution des quantités d'ordures ménagères résiduelles admises en ISDND.



Entre 2008 et 2024, la quantité de déchets ménagers et assimilés admise en installation de stockage de déchets non dangereux a diminué de 44 %.

Entre juillet 2009 et janvier 2012, période entre la fermeture de l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon, à St Michel Chef Chef et l'ouverture de l'Eco Centre de Chaumes en Retz les tonnages d'ordures ménagères résiduelles en provenance de la Communauté de Communes de Pornic ont été exportés vers d'autres départements. L'année 2010 n'est donc pas représentative du schéma retenu par la collectivité.

4 INDICATEURS FINANCIERS

4.1 Modalités d'exploitation du service d'élimination.

La Communauté d'Agglomération Pornic agglo Pays de Retz a recours à la prestation de service pour assurer la collecte et l'exploitation de ses déchèteries et à une délégation de service public pour le traitement des ordures ménagères sur l'Eco centre.

Les noms des différentes sociétés étant intervenues sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Pornic agglo Pays de Retz en 2024 sont présentés ci-après :

Tableau 22: Noms des marchés et des prestataires étant intervenus en 2024.

Intitulé du marché	Territoire concerné	Titulaire
Collecte des déchets ménagers et assimilés	PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ	COVED
Transport des emballages vers le Centre de tri	PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ	VEOLIA Recyclage et Valorisation
Exploitation de l'Eco Centre (contrat de concession)	PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ	GEVAL
Exploitation des déchèteries	PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ	VEOLIA Recyclage et Valorisation

4.2 Principales prestations rémunérées à des entreprises sur contrat.

4.2.1 Prestations de collecte, transfert et tri

Tableau 23 : Synthèse du montant des prestations de collecte et tri 2024.

Prestation de collecte	TOTAL
Collecte des OM en porte à porte (usagers, GP, campings, corbeilles)	1 694 610,99 €
Collecte des OM en apport volontaire	136 384,06 €
Collecte sélective (Verres, Papiers, Emballages) *	1 113 703,37 €
Collecte des cartons des professionnels *	54 039,27 €
Collecte des encombrants	11 320,01 €
Transfert (Verres, Papiers, Emballages) *	112 871,19 €
Transport des emballages vers le centre de tri *	183 967,19 €
Tri des Emballages *	806 420,94 €
Gestion bacs et colonnes (lavage, déplacements, maintenance et entretien des conteneurs et colonnes)*	68 191,87 €
Divers	11 998,00 €
TOTAL HT	4 193 506,89 €
TOTAL TVA 5,5% (sur prestations concernées*)	73 774,63 €
TOTAL TVA 10%	211 817,79 €
TOTAL TTC	4 479 099,31 €

Pour l'année 2024, le coût global de collecte des ordures ménagères et des recyclables a été de **4 479 099,31€ TTC**. Rappel 2022 : 4 285 457,80 € TTC soit +4,52% % d'évolution entre 2023 et 2024.

Ces augmentations s'expliquent principalement par la hausse des révisions de prix ainsi que l'augmentation des tonnages d'emballages collectés (+7,8%). Le coût des prestations de tri des emballages a augmenté significativement de 10,5%.

4.2.2 Prestations d'exploitation des déchèteries.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les prestations d'exploitation des déchèteries font l'objet d'un seul marché d'une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Tableau 24: Bilan financier global pour l'exploitation des 6 déchèteries du territoire de Pornic agglo Pays de Retz en 2024.

Désignation	Total général en € TTC Année 2024	Rappel Année 2023	Evolution 2023/2024
Gardiennage / Entretien des déchèteries	934 156,36 €	890 778,55 €	+ 5 %
MàD de bennes / Evacuation des déchets	1 437 476,37 €	1 294 263,10 €	+ 11 %
Traitement des Déchets	1 485 224,56 €	1 635 076,20 €	- 9 %
Montant total des coûts d'exploitation en € TTC	3 856 857,29 €	3 820 117,80 €	+ 1 %
<i>Recette de valorisation sur la ferraille et les batteries</i>	- 31 251,41 €	- 35 988,95 €	- 13 %
Montant Total en € TTC (Valorisation matière déduite)	3 825 605,88 €	3 784 128,90 €	+ 1 %

Pour l'année 2024, le coût global d'exploitation des déchèteries s'élève à **3 825 605,88 € TTC**, recette valorisation matière déduite (+ 1 % par rapport à 2023)

L'augmentation des coûts de gardiennage et d'évacuation des déchets s'expliquent par la hausse des révisions des prix et du tonnage de déchets verts broyés

La baisse des coûts de traitement s'explique par la diminution du tout-venant collecté et par une meilleure performance de tri dans les filières REP*.

Au global, l'évolution du coût global d'exploitation reste maîtrisée pour cette année 2024.

*REP : Responsabilité Elargie du Producteur

4.2.3 Prestations de traitement des ordures ménagères.

Tableau 25: Montant 2024 pour le traitement des ordures ménagères et déchets verts sur l'Eco Centre (contrat de concession)

Traitemen OMR sur eco centre	850 603,11 €
Traitemen des déchets verts sur eco centre	346 377,07 €
Dotation GER	241 822,60 €
Transport des refus primaires vers TRIVALANDES (filière CSR) - part PAPR	58 958,90 €
Enfouissement des refus de primaires - part PAPR	83 897,79 €
Enfouissement des refus d'affinage - part PAPR	179 807,40 €
Traitemen complémentaire sur STEP (nanofiltration)	28 793,66 €
Amenée repli 2ème module UF	5 688,43 €
Frais d'exploitation 2ème module UF	13 856,82 €
TOTAL HT	1 809 805,79 €
TVA à 10%	146 342,87 €
TVA à 5,5%	19 050,74 €
Redevance d'usage et d'occupation domaniale	27 310,53 €
TOTAL TTC	1 947 888,87 €

Pour l'année 2024, le coût des prestations de traitement des ordures ménagères et des déchets verts sur l'Eco Centre a été de **1 947 888,87 € euros TTC**.

Rappel 2023 : 1 833 465,78 € soit + 6,2 %.

Cette augmentation s'explique par :

- Les frais de traitement des lixiviats
- L'ajout des frais de transport d'une partie de refus vers le site de préparation de CSR

Depuis janvier 2024, l'agglomération envoie une partie des refus de tri des OMR en filière de préparation de combustibles solides de récupération (CRS) dans le cadre d'une convention de partenariat avec le syndicat TRIVALIS.

Sur les 6080,11 tonnes envoyées sur 2024, la part de Pornic agglo représente 2 972,64 tonnes pour un montant d'accueil sur le site de Trivalandes de **555 884 €TTC**.

4.3 Montant annuel des dépenses et recettes liées au fonctionnement du service.

Figure 32: Répartition des dépenses de fonctionnement 2024 du budget annexe TEOM.

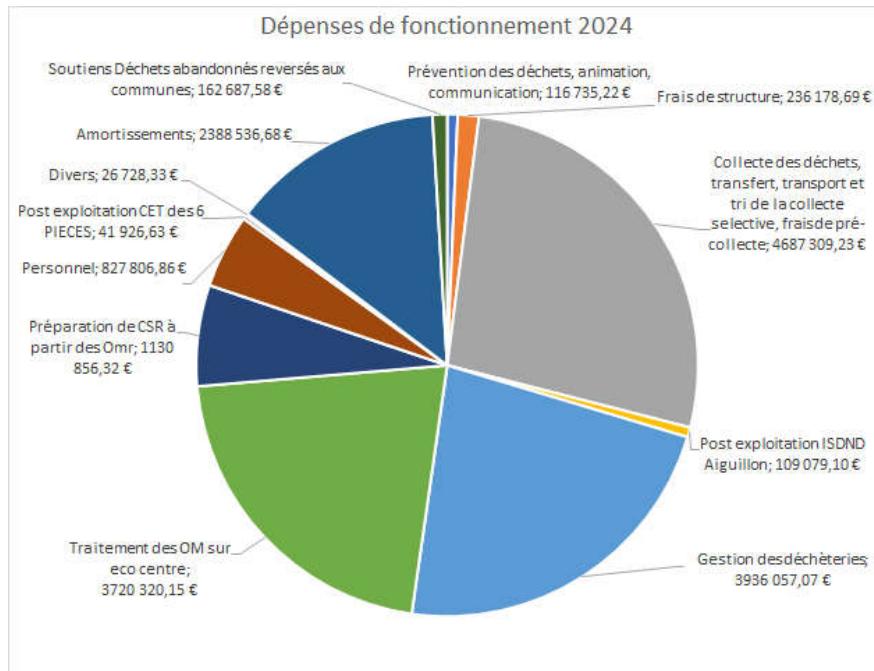


Figure 33: Répartition des dépenses d'investissement 2024 du budget annexe TEOM.

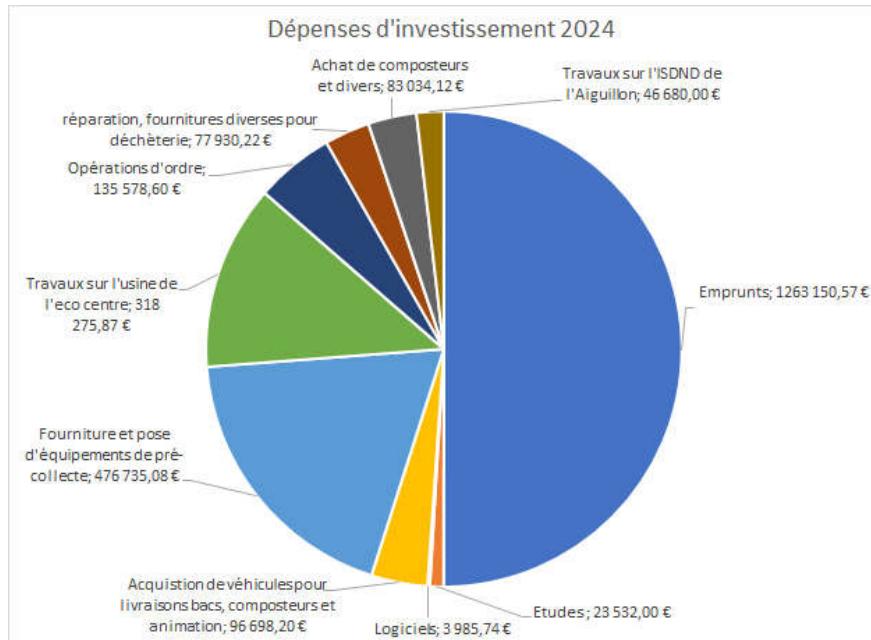


Figure 34: Répartition des recettes de fonctionnement 2024 du budget annexe TEOM.

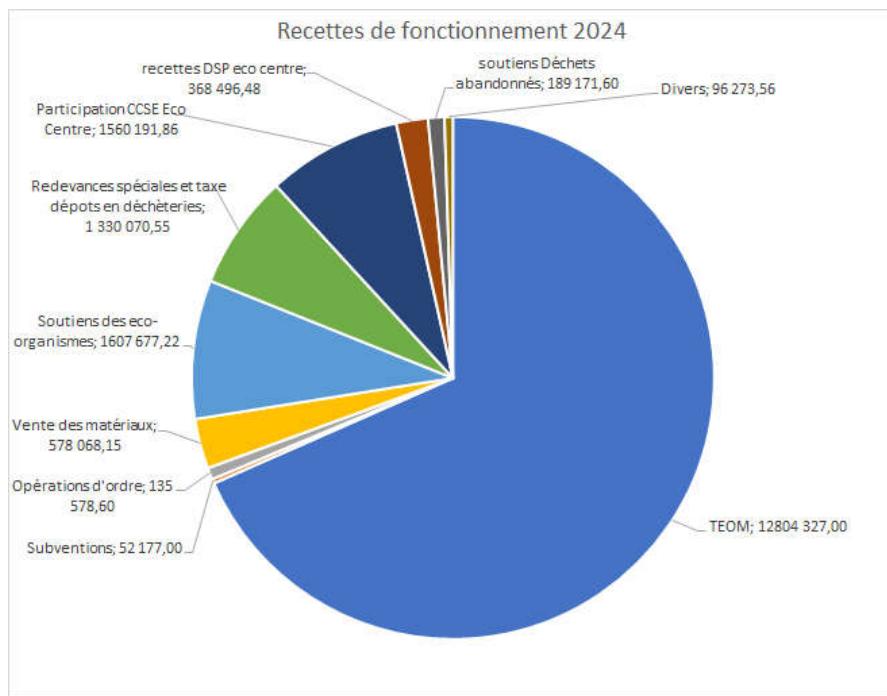
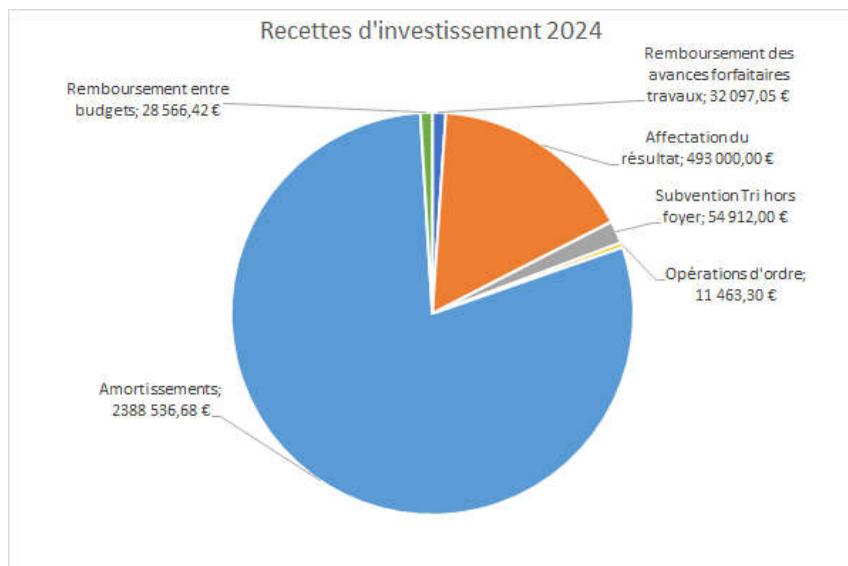


Figure 35: Répartition des recettes d'investissement 2024 du budget annexe TEOM.



4.4 Modalités de financement.

4.4.1 Modalités de financement.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, sur tout le territoire de Pornic agglo Pays de Retz, le service de collecte et traitement des déchets ménagers est financé par la « Taxe d'enlèvement des ordures ménagères »(TEOM).

Cette taxe est un impôt direct additionnel à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle est basée sur la valeur locative d'un bien immobilier et non sur la prestation de ramassage des déchets réalisée.

Cet impôt finance toute la gestion des déchets sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz (collecte, tri, traitement, gestion des déchèteries, frais de gestion, ...).

Les taux de TEOM pour l'année 2024 sont les suivants :

- zone n°1 composée des communes ou parties de communes où les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine (secteur C1) : 13,17 % ;
- zone n°2 composée des communes ou parties de communes où les ordures ménagères sont collectées une fois tous les 15 jours (secteur C0,5) : 12,17 %.

Des redevances spéciales sont également instaurées :

- ❖ Redevance spéciale « Gros Producteurs »,
- ❖ Redevance spéciale « Camping aménagés ».
- ❖ Redevance spéciale « Camping libre – occupation temporaire de terrains »

Tableau 26: Détails des recettes 2024 provenant des ménages et utilisateurs du service.

Recettes	Montant 2024
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	12 804 327 €
Redevance spéciale « Camping » - Camping aménagés et résidences Hôtelières de Tourisme	304 016 €
Redevance spéciale « Camping » - Terrains de Loisirs / Camping Libre	219 682 €
Redevance spéciale « Gros Producteurs » pour les professionnels	658 165 €
Taxe dépôts en déchèterie pour les professionnels	148 207 €

4.4.2 Recettes de l'agglomération liées au tri sélectif.

Tableau 27: Soutiens Eco organismes 2024 sur l'ensemble du territoire de Pornic agglo Pays de Retz.

Soutien CITEO*	1 507 176 €
Soutien REFASHION	14 550 €
Total	1 521 726 €

* estimation sur la base du simulateur CITEO 2024

Tableau 28 : Recettes 2024 liées à la vente des matériaux sur l'ensemble du territoire Pornic agglo Pays de Retz.

Matières	Recettes
Acier	23 995,13 €
Aluminium	13 318,42 €
Petits Aluminium	-55,80 €
PCNC (Cartonnettes /5.02)	73 995,00 €
PCC (Briques /5.03)	1 154,93 €
PCM (gros de magasin)	- €
Plastiques	113 414,07 €
Verre	111 416,50 €
Papiers (1.11 et 5.01)	80 817,54 €
Cartons bruns (1.05)	112 685,54 €
Total	530 741,33 €

Tableau 29: Total des soutiens liés au tri en déchèterie sur l'ensemble du territoire de Pornic agglo Pays de Retz attendus au titre de l'année 2024.

Soutien	Montant
Eco Systèmes	78 000,00 €
Eco DDS	5 952,60 €
Eco Mobilier	80 600,00 €
CorePile	480,00 €
ASL	2 250,00 €
Total	167 282,60 €

4.5 Matrice des coûts ADEME

La Matrice des coûts est une méthode homogène et un cadre commun d'analyse des coûts du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés, proposés par l'ADEME. Elle précise le prix de revient du service, par flux et par étape technique. Elle permet de se positionner par rapport aux autres collectivités, pour rechercher des solutions en vue d'améliorer l'efficience sociale, écologique et économique du service public.

Tableau 31 : Coûts aidés à la tonne par flux entre 2023 et 2024.

		Montants HT par habitant	Flux de déchets															Gestion du passif	Textiles	Total					
			Ordures ménagères résiduelles		Emballages verre	Papiers et emballages hors verre			Déchets en déchèterie	Déchets des			Déchets des collectivités (Corbeilles de propreté)			OMR Camping été	Cartons								
2023			Ventilation collecte/traITEMENT			Ventilation par flux de déchets				Déchets en mélange			Cartons												
			Collecte			Emballages				Porte-à-porte			Appart volontaire												
			Ventilation par mode de			Papiers				Ventilation par mode de			Porte-à-porte												
			Porte-à-porte	Apport volontaire		TraITEMENT	Ventilation par mode de	Appart volontaire		Déchets en déchèterie	OMR Camping été	VERRE													
2023		Coût aidé HT	139,00	114,00	230,00	50,00	0,00	169,00	383,00	144,00	358,00	243,00	564,00	970,00	27,00		-21,00	204,00							
		TVA acquittée	13,00	11,00	16,00	4,00	8,00	35,00	46,00	10,00	23,00	17,00	43,00	159,00	7,00		0,00	16,00							
		Coût aidé TTC	152,00	125,00	245,00	54,00	7,00	204,00	428,00	154,00	381,00	260,00	606,00	1 129,00	34,00		-21,00	220,00							
2024		Coût aidé HT	146,00	135,00	265,00	53,00	16,00	134,00	376,00	140,00	411,00	220,00	605,00	1 298,00	79,00	5,00	-28,00	206,00							
		TVA acquittée	13,00	11,00	19,00	4,00	7,00	33,00	60,00	9,00	29,00	16,00	47,00	156,00	10,00	0,00	0,00	17,00							
		Coût aidé TTC	159,00	146,00	285,00	57,00	23,00	168,00	436,00	149,00	440,00	236,00	652,00	1 454,00	89,00	5,00	-28,00	223,00							
Evolution 23/24			5%	17%	16%	6%	229%	-18%	2%	-3%	15%	-9%	8%	29%	162%		33%	1%							

Tableau 32 : Coûts aidés par habitant par flux entre 2023 et 2024.

	Montants HT par habitant	Flux de déchets																	Total												
		Ordures ménagères résiduelles			Emballages verre	Papiers et emballages hors verre			Déchets en déchèterie	Déchets des professionnels		Déchets des collectivités (Corbeilles de propreté)			Gestion du passif	Textiles															
		Ventilation collecte/traitement				Ventilation par flux de déchets				Déchets en mélange																					
		Collecte		Traitement		Emballages		Papiers		Ventilation par mode de collecte																					
		Ventilation par mode de collecte				Porte-à-porte				Apport volontaire																					
		Porte-à-porte	Apport volontaire			Porte-à-porte	Apport volontaire			Porte-à-porte	Apport volontaire																				
2023	Coût aidé HT	23,40	2,00	42,60	3,10	0,00	6,20	2,00	54,50	1,30	0,50	3,20	0,20	0,00	3,20	-0,10	142,10														
	TVA acquittée	2,10	0,20	2,90	0,30	0,10	1,30	0,20	3,70	0,10	0,00	0,30	0,00	0,00	0,20		11,40														
	Coût aidé TTC	25,50	2,20	45,50	3,40	0,10	7,50	2,20	58,10	1,30	0,60	3,50	0,20	0,00	3,40	-0,10	153,50														
2024	Coût aidé HT	23,40	2,50	47,30	3,20	0,20	5,30	2,20	60,90	2,30	0,50	3,60	0,30	0,00	3,80	-0,20	155,30														
	TVA acquittée	2,10	0,20	3,50	0,30	0,10	1,30	0,40	4,00	0,20	0,00	0,30	0,00	0,00	0,30		12,70														
	Coût aidé TTC	25,50	2,70	50,70	3,50	0,30	6,60	2,60	64,90	2,50	0,60	3,90	0,30	0,10	4,10	-0,20	168,10														
Evolution 23/24		0%	23%	11%	3%	200%	-12%	18%	12%	92%	0%	11%	50%		21%	100%	10%														

Table des Illustrations

Tableau 1: Population 2024 par commune (Source : Fiches DGF Ministère de l'intérieur D.G.C.L).....	5
Tableau 2: Fréquence de collecte des flux en porte à porte.....	8
Tableau 3: Nombre de colonnes d'apport volontaire par commune (sans les campings).	10
Tableau 4: Fréquence de collecte des corbeilles de propretés.....	12
Tableau 5: Répartition et nombre de corbeille de propreté.....	13
Tableau 6: tonnages emballage et verre des corbeilles de propretés en 2024.	13
Tableau 7: Tonnages des ordures ménagères et des recyclables collectées en 2024.	15
Tableau 8: Ratio par habitant DGF des ordures ménagères et tri sélectif 2023 et 2024 sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz.....	16
Tableau 9: Taux de refus des caractérisations du tri sélectif collecté en 2024 en comparaison avec 2023 et 2024.....	18
Tableau 10: Nombre de contenants et points de récupération des textiles en 2024.	23
Tableau 11: tableau du nombre de passage par déchèterie et par mois en 2024.....	27
Tableau 12: Fréquentation horaire moyenne sur les 6 déchèteries de Pornic agglo Pays de Retz en 2024....	27
Tableau 13: Tonnages globaux collectés sur les sept déchèteries en 2024.	28
Tableau 14:Ratio par habitant de tout venant, déchets verts et tout flux entre 2023 et 2024.	31
Tableau 15: Nombre de colonnes d'apport volontaire pour le tri sélectif mises à disposition des campings en 2024.....	33
Tableau 16: Pourcentage de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits depuis 2010.	52
Tableau 17: Repreneurs des emballages.	53
<i>Tableau 18:Devenir des déchets collectés en déchèterie.....</i>	54
Tableau 19: Tonnages réceptionnes sur l'unité de tri compostage de l'Eco Centre en 2024.	56
Tableau 20: Analyses des lots de compost produit en 2024.....	57
Tableau 21: Faits marquants 2024 sur l'Eco Centre.....	58
<i>Tableau 22: Noms des marchés et des prestataires étant intervenus en 2024.</i>	60
Tableau 23 : Synthèse du montant des prestations de collecte et tri 2024.....	61
Tableau 24: Bilan financier global pour l'exploitation des 6 déchèteries du territoire de Pornic agglo Pays de Retz en 2024.....	61
Tableau 25: Montant 2024 pour le traitement des ordures ménagères et déchets verts sur l'Eco Centre (contrat de concession)	62
Tableau 26: Détails des recettes 2024 provenant des ménages et utilisateurs du service.....	65
Tableau 27: Soutiens Eco organismes 2024 sur l'ensemble du territoire de Pornic agglo Pays de Retz.	65
Tableau 28 : Recettes 2024 liées à la vente des matériaux sur l'ensemble du territoire Pornic agglo Pays de Retz.....	66
Tableau 29: Total des soutiens liés au tri en déchèterie sur l'ensemble du territoire de Pornic agglo Pays de Retz attendus au titre de l'année 2024.....	66

Figure 1: Carte du territoire de la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz en 2024	4
Figure 2: Evolution des appels téléphoniques sur l'année 2024.....	6
Figure 3: Evolution des accueils physiques sur l'année 2024.....	6
Figure 4: Nombre d'interventions et de rendez-vous auprès des usagers en 2024.....	7
Figure 5: Carte représentant les fréquences de collecte d'ordures ménagères.	8
Figure 6 : Autocollant mis sur les bacs emballages concernant les extensions de tri.	9
Figure 7: Consignes de tri du verre et des papiers sur l'ensemble du territoire.	10
Figure 8: Nombre de sites de PAV sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz.	11
Figure 9:Exemple de flyer distribué aux habitants d'une impasse pour la présentation des bacs en regroupement.....	14
Figure 10:Evolution des tonnages des ordures ménagères et du tri sélectif entre 2023 et 2024.	15
Figure 11: Evolution des tonnages globaux OM et tri sélectif depuis 2017.	16
Figure 12: Evolution des ratios par habitant (DGF) des ordures ménagères et du tri sélectif entre 2023 et 2024.	17
Figure 13: Evolution des ratios par habitant (DGF) de l'ensemble des flux par rapport au Plan Régional de prévention et de gestion des déchets en 2025.	17
Figure 16: Composition des emballages collectés en 2024.....	18
Figure 17: Composition de refus de tri des emballages entre 2023 et 2024.	19
Figure 18: Composition des valorisables entre 2023 et 2024.	19
Figure 14: Fiche de contrôle des bacs jaunes.....	20
Figure 15: Qualité du tri sur les contrôles des bacs jaunes comparatif entre 2023 à 2024.	20
Figure 19: Répartition des inscriptions par commune pour la collecte des Encombrants en 2024.	24
Figure 20: Carte de localisation et horaires des 6 déchèteries de Pornic agglo Pays de Retz en 2024.....	25
Figure 21: Evolution de la fréquentation des déchèteries par les particuliers sur l'année 2024.	27
Figure 22: Evolution et répartition des principaux flux collectés sur l'ensemble des déchèteries entre 2023 et 2024.	29
Figure 23:Evolution et répartition des flux Autres collectés sur l'ensemble des déchèteries entre 2023 et 2024.	30
Figure 24: Nombre de redevables en 2024 de la redevance spéciale « Gros Producteurs » par commune....	32
Figure 25: Flyers à destination des campeurs.	34
Figure 26:Evolution du nombre de foyer aidé (subvention et distribution) pour la mise en place de composteur et objectif PLPDMA.....	37
Figure 27: Sites de compostage collectifs installés et équipés depuis 2014.....	37
Figure 28: programme complet du Réduc Day.....	51
Figure 29: Les différentes installations de l'Eco Centre.	55
Figure 30: Taux de valorisation 2024 des déchets ménagers et assimilés collectés par Pornic Agglo Pays de Retz.	59
Figure 31: Evolution des quantités d'ordures ménagères résiduelles admises en ISDND.....	59
Figure 32: Répartition des dépenses de fonctionnement 2024 du budget annexe TEOM.	63
Figure 33: Répartition des dépenses d'investissement 2024 du budget annexe TEOM.	63
Figure 34: Répartition des recettes de fonctionnement 2024 du budget annexe TEOM.	64
Figure 35: Répartition des recettes d'investissement 2024 du budget annexe TEOM.	64

5 ANNEXE

Compte rendu annuel 2024

du contrat de délégation de service public pour l'exploitation du site de l'Eco centre
de Chaumes en Retz